



Rapport d'Activité 2018

1 janvier - 31 décembre



Suivant le modèle de rapport harmonisé
CEE figurant à l'annexe II de la Résolution
du conseil 90/C329/03



antigif
centrum
centre
antipoisons

070 245 245

Centre Antipoissons

Hôpital Militaire Reine Astrid
Rue Bruyn 1 - 1120 Bruxelles

Administration

t 02 264 96 36

f 02 264 96 46

e-mail info@poisoncentre.be

www.poisoncentre.be

Directrice générale
Dr. Martine MOSTIN

Directrice administrative
Anne-Marie DESCAMPS





TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	5
1.1. Statut	5
1.2. Personnel	6
1.3. Résultats 2018 - Budget 2019	8
2. MISSIONS DU CENTRE ANTIPOISONS	11
3. INFORMATIONS SUR LES PRODUITS COMMERCIAUX	15
3.1. Médicaments	15
3.2. Cosmétiques	15
3.3 Mélanges dangereux	15
3.4. Autres mélanges	16
3.5. Produits phytharmaceutiques	16
3.6. Biocides	16
4. MODERNISATION SYSTEME DE GESTION DES APPELS	17
5. PROFIL DES APPELS	19
5.1. Population desservie	19
5.2. Nombre total d'appels : 59.313	20
5.3. Mode de consultation	20
5.4. Répartition mensuelle des appels	20
5.5. Nombre moyen d'appels par jour	21
5.6. Nombre moyen d'appels par heure	21
5.7. Motif de l'appel et type d'appelant	22
6. PROFIL DES INTOXICATIONS	25
6.1. Les victimes	25
6.2. Voies d'exposition	28
6.2.1. Voies d'exposition : médicaments	28
6.2.2. Voies d'exposition : agents non médicamenteux	29
6.3. Produits en cause	30
6.3.1. Catégories des produits pour l'ensemble des agents	30
6.3.1.1. Répartition des agents par catégorie pour l'ensemble des agents	30
6.3.1.2. Expositions chez l'adulte et chez l'enfant par catégorie des produits	32
6.3.2. Médicaments et dispositifs médicaux	34
6.3.2.1. Médicaments : répartition par catégorie	34
6.3.2.2. Médicaments : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	35
6.3.2.3. Médicaments du système nerveux : répartition par catégorie	36
6.3.2.4. Médicaments du système nerveux : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	37
6.3.2.5. Médicaments du système respiratoire : répartition par catégorie	37
6.3.2.6. Médicaments du système respiratoire : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	38
6.3.2.7. Système musculo-squelettique : répartition des agents par catégorie	38
6.3.2.8. Médicaments du système musculo-squelettique : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	38



6.3.3. Les produits chimiques	39
6.3.3.1. Produits chimiques : répartition des agents par catégorie	39
6.3.3.2. Produits chimiques : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	40
6.3.4. Les cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres	42
6.3.4.1. Répartition des agents par catégorie	42
6.3.4.2. Répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	43
6.3.5. Les pesticides	44
6.3.5.1. Les biocides : répartition des agents par catégorie.....	44
6.3.5.2. Les biocides : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant.....	45
6.3.6. Organismes vivants (plantes champignons et animaux)	46
6.3.6.1. Organismes vivants : répartition des agents.....	46
6.3.6.2. Organismes vivants : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant	46
6.4. Circonstances des intoxications.....	47
6.5. Cas mortels signalés.....	48
6.6. Intoxication chez l'animal.....	48
7. ANTIDOTES DELIVRES PAR LE CENTRE	53
8. DEMANDES D'INFORMATIONS.....	55
9. ACTIVITES DIVERSES	57
9.1. Projets et études.....	57
9.2. Congrès - Réunions internationales.....	58
10. ACTIVITES DU SERVICE COMMUNICATION	59
11. CONCLUSIONS	66
12. CONSEIL D'ADMINISTRATION	67



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Statut

Le Centre Antipoisons est une fondation royale d'utilité publique (A.R. du 10/03/1967).

Le Centre est repris dans l'Arrêté royal du 9 octobre 2002 fixant les services d'urgence. Cet arrêté impose aux opérateurs la prise en charge des frais de télécommunications vers la ligne d'urgence.

Le montant de la subvention allouée au Centre Antipoisons est fixé par le Ministre fédéral de la Santé publique dans le cadre de l'aide médicale urgente et est pris en charge par la Loterie Nationale suivant l'Arrêté royal annuel déterminant le plan de répartition des subsides de l'exercice.





1.2. Personnel

Au 31/12/17 le Centre dispose d'un effectif de 27 personnes correspondant à 23,3 équivalents temps plein.

CATEGORIE	NOMBRE	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Direction	2	2
↳ Directrice générale (médecin)	1	1
↳ Directrice administrative	1	1
Personnel scientifique	14	10,8
↳ Médecins	12	8,8
↳ Pharmacien	2	2
Secrétariat général	2	2,0
↳ Comptable	1	1
↳ Secrétaire administrative	1	1
Secrétariat contact industrie	3	2,5
↳ Traitement des données	1	1
↳ Traitement des données	1	1
↳ Traitement des données	1	0,5
Personnel informatique	2	2
↳ Coordinateur informatique	1	1
↳ Gestionnaire réseau	1	1
Secrétariat gestion fiches appels	2	2
↳ Gestionnaire des données	1	1
↳ Gestionnaire des données	1	1
Personnel technique	1	1
↳ Bibliothécaire - gestionnaire thésaurus	1	1
Communication et Marketing	1	1
↳ Communication	1	1
TOTAL	27	23,3



1.3. Resultats 2018 - Budget : 2019

FRAIS	RESULTAT 2018	BUDGET 2019
Frais de personnel	2.289.842	2.577.188
Frais de fonctionnement	339.647	349.150
Prestations tiers	35.874	35.000
Congrès & Réunions	18.933	19.000
Loyer locations et entretien	46.891	49.500
Antidotes	90.717	90.000
Informatique	13.823	11.000
Prévention et information	26.558	18.000
Documentation	41.355	53.650
Poste	74	1.200
Télécommunication	36.390	38.000
Matériel de bureau	14.440	15.000
Assurances	3.394	3.650
Mobilier	3.305	5.500
Autres frais de fonctionnement	7.893	9.650
Autres charges d'exploitation	141.340	-703
Amortissements	102.711	135.297
Provisions (vacances,...)	-1.079	-140.000
Frais financiers	1.708	4.000
Fonds alloués	38.000	0
TOTAL DES FRAIS	2.770.829	2.925.635

REVENUS	RESULTAT 2018	BUDGET 2019
Aide facultative (essenscia, Pharma.be)	86.510	86.510
Dons	250	300
Projet CO	0	48.000
Projet Pharmacovigilance humaine AFMPS	65.334	65.334
Projet Pharmacovigilance Vétérinaire. AFMPS	6.523	6.523
Projet mélanges dangereux	29.993	29.993
Projet Drain Cleaners - Déboucheurs	5.680	0
Projet Produits Phytopharmaceutiques 2019-2022	0	25.000
Projet SPF toxicovigilance CLP	50.000	150.000
Personnel statut particulier (Actiris)	121.386	137.510
Personnel statut particulier (Maribel)	53.599	63.750
Prestations	106.188	48.350
Reprise de provisions	3.127	0
Produits financiers	26	2.000
Subside de base SPF Santé via la Loterie Nationale	2.044.930	2.044.930
Projet ICT Loterie National	0	20.000
Projet convention Grand-Duché de Luxembourg	198.112	198.112
TOTAL REVENUS	2.771.659	2.926.312
SOLDE	<u>830</u>	<u>677</u>



2. MISSIONS DU CENTRE ANTIPOISONS

Les fonctions de base du Centre Antipoisons sont définies dans l'Arrêté royal du 25 novembre 1983 (M.B. 6 janvier 1984) et ont été complétées par différents Arrêtés.

Information toxicologique en urgence

La principale activité du Centre Antipoisons est d'assurer 24/24, 7 jours sur 7, une permanence d'information toxicologique en urgence accessible au public, aux médecins et aux autres professionnels de la santé en Belgique. La permanence est accessible via le 070/245.245. L'appel est gratuit. Une équipe de douze médecins et de deux pharmaciens prend les appels en charge.

Pour chaque appel, ils évaluent le risque d'intoxication et donnent à l'appelant des indications sur les premiers soins à donner et la nécessité d'une intervention médicale ou d'une hospitalisation. Pour les appels émanant des professionnels de la santé, les informations disponibles sur les propriétés toxiques du produit, les symptômes d'intoxication, les examens à effectuer et les points essentiels du traitement sont également transmises.

Les appels concernent une grande variété d'agents tels que médicaments, produits d'entretien, produits phytopharmaceutiques, biocides, cosmétiques, drogues, plantes, animaux, denrées alimentaires ou produits chimiques. Le Centre ne possède pas d'unité d'hospitalisation ni de laboratoire de toxicologie clinique

Depuis juin 2015, le Centre Antipoisons est accessible au public et aux professionnels de santé du Grand-Duché de Luxembourg via le numéro gratuit 8002-5500.

Documentation

Le Centre Antipoisons gère une importante documentation scientifique et technique en matière d'agents toxiques.

Pour répondre aux appels, les médecins disposent de plusieurs bases de données.

Les données provenant de l'industrie :

Dans la plupart des cas, l'appelant donne le nom commercial du produit tel qu'il le lit sur l'étiquette. La première étape sera donc de retrouver la composition du produit en question dans le fichier commercial où sont regroupées les informations transmises par l'industrie. Une fois identifiée la composition du produit, la seconde étape consiste à évaluer la toxicité des différents ingrédients en consultant si besoin des bases de données externes ou internes.

Les bases de données externes les plus couramment utilisées sont le Micromedex Health Care series (Poisindex, Drugdex...), Toxbase et Toxinz. Ce sont des bases de données spécialisées destinées aux Centres Antipoisons rassemblant des monographies sur un grand nombre de toxiques.

Les données provenant du suivi des appels :

Pour les cas les plus importants, des demandes de suivi sont adressées au public ainsi qu'aux professionnels de santé et aux vétérinaires. Les rapports obtenus sont intégrés à une base de données interne. Les informations obtenues contribuent à une meilleure connaissance de la toxicité des produits pour l'homme ou l'animal.

Les données provenant du suivi de la littérature :

Un documentaliste organise une veille documentaire : les articles en rapport avec la toxicologie publiés dans la littérature médicale sont régulièrement collectés, indexés par mots clés et introduits dans une base de données pour pouvoir les retrouver très rapidement. Le résultat de cette veille est régulièrement communiqué à l'équipe sous forme d'un bulletin d'information mensuel.



🚩 Disponibilité des antidotes

En étroite relation avec l'information en urgence, le Centre Antipoisons s'attache à faciliter l'accès aux antidotes.

Dans la plupart des intoxications, le maintien des fonctions vitales associé à un traitement symptomatique permet de contrôler la situation. Il y a néanmoins quelques toxiques qui nécessitent le recours à un antidote ou à un médicament spécifique.

Certains antidotes sont des médicaments d'usage courant et sont disponibles dans tous les hôpitaux. C'est le cas, par exemple, de la N-Acétylcystéine, utilisée pour prévenir les lésions hépatiques dans l'intoxication au paracétamol ou de la phytoménadione (vitamine K1) dans l'intoxication aux anticoagulants antagonistes de la vitamine K.

D'autres antidotes sont d'usage plus exceptionnel et, pour des raisons commerciales, ne sont pas enregistrés comme médicaments en Belgique. Des spécialités comme les chélateurs de métaux ou les réactivateurs de cholinestérases sont enregistrées en France ou en Allemagne et doivent être importées, ce qui limite leur accès en urgence.

De plus certains médicaments comme les anticorps antidigitaliques ou les antivenins sont coûteux, ont une durée de conservation limitée et ne sont disponibles que dans certains hôpitaux. C'est pourquoi le Centre antipoisons met un stock d'antidotes à la disposition des médecins hospitaliers et organise en cas de besoin le transport des médicaments demandés.

Les médicaments suivants sont disponibles au Centre Antipoisons :

- 🚩 anticorps antidigitaliques (Digifab®)
- 🚩🚩 anticholinergique injectable : Biperidène (Akineton®)
- 🚩 chélateurs de métaux :
 - BAL (Dimercaprol®)
 - Bleu de Prusse (Antidotum Thalii Heyl®),
 - Calcium Edetate de Sodium®,
 - Penicillamine (D-) (Metalcaptase®)
 - Succimer (Succicaptal®)
- 🚩 inhibiteur de l'alcool déshydrogénase : 4-méthylpyrazole (Fomepizole Eusa Pharma®)
- 🚩🚩 physostigmine (Anticholium®)
- 🚩🚩 réactivateur des cholinestérases : Pralidoxime méthylsulfate (Contrathion®)
- 🚩🚩 silibinine (Legalon Sil®) utilisé dans le traitement de l'intoxication à l'Amanite phalloïde
- 🚩🚩 sérum antivenimeux :
 - sérum monovalent pour le traitement des morsures de vipera berus (Viperatab®) (jusqu'en novembre 2018)
 - sérum polyvalent pour le traitement des morsures de vipera berus, vipera aspis et vipera ammodytes (Viperfav®) (à partir de décembre 2018)

Par ailleurs, les pharmacies de 22 hôpitaux répartis dans toute la Belgique acceptent de délivrer des antidotes pour des patients hospitalisés et informent le Centre Antipoisons de l'évolution de leur stock. Le Centre est donc en mesure d'orienter les médecins vers l'hôpital le plus proche disposant du produit recherché.

Depuis janvier 2018 les anticorps antidigitaliques sont à nouveau disponibles au Centre Antipoisons.

Ces anticorps étaient auparavant conditionnés en boîte de 12 ampoules. Ils sont actuellement présentés en emballage d'une seule ampoule ce qui rend l'achat plus abordable pour les hôpitaux et facilite peut-être la demande auprès du Centre Antipoisons.

Depuis 2015 le Centre était confronté à des difficultés récurrentes d'approvisionnement en sérum anti vipérin polyvalent (Viperfav®). Le produit est à nouveau disponible depuis novembre 2018. En décembre 2018 nous avons décidé de le commander à nouveau pour remplacer le monovalent Viperatab arrivé à sa date de péremption.

La société DHL qui était chargée depuis juillet 2016 par Meda Pharma de la distribution en urgence du Legalon- Sil® n'assure plus ce service. Le produit est à nouveau disponible au Centre Antipoisons.



➤ Toxicovigilance

Le Centre Antipoisons exerce une fonction de toxicovigilance qui consiste à détecter des situations présentant un risque nouveau ou inacceptable pour la santé et proposer des mesures pour les contrôler.

En plus de cette activité au cas par cas, les autorités peuvent également demander au Centre Antipoisons un suivi du profil des appels pour certains produits ou catégories de produits.

➤ Composition des mélanges dangereux sur le marché belge

➤ L'Arrêté royal de 1993 qui imposait l'obligation de notification au Centre Antipoisons des préparations dangereuses a été abrogé en juin 2015 suite à l'entrée en vigueur du Règlement n° 1272/2008 (CE) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (couramment appelé règlement CLP). L'article 45 de ce règlement, couramment appelé règlement CLP, prévoit que chaque Etat membre désigne un organisme compétent pour recevoir les notifications des mélanges dangereux mis sur le marché. En Belgique, l' Arrêté royal du 21 avril 2016 paru au Moniteur Belge du 09 mai désigne le Centre Antipoisons comme organisme compétent pour recevoir la composition des mélanges classés comme dangereux en raison de leurs effets sur la santé ou de leurs effets physiques;

➤ Le Centre Antipoisons reçoit également la composition des produits biocides (A.R du 8 mai 2014 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation de produits biocides) et a accès à la composition des produits phytopharmaceutiques, auparavant appelés pesticides à usage agricole;

➤ Suite à la convention signée avec le Grand-Duché de Luxembourg en juin 2015, le Centre Antipoisons belge est l'organisme compétent pour recevoir les informations sur les produits mis sur le marché luxembourgeois y compris les produits phytopharmaceutiques et les biocides.

➤ Activités diverses:

- Sur demande et dans la mesure des possibilités, les médecins du Centre donnent des cours ou des conférences destinées en priorité à un public de professionnels (médecins, pharmaciens, infirmiers, pompiers,...);
- Collaboration internationale avec les Centres Antipoisons;
- Le Centre Antipoisons participe à trois groupes de travail (Informatique, guidance et catégorisation) organisés par la Commission européenne pour mettre en pratique les dispositions de l'annexe VIII au règlement CLP concernant l'harmonisation des données à transmettre par l'industrie aux centres antipoisons européens. Le Centre fait également partie du groupe de maintenance de la base de données européenne du Cosmetic Product Notification Portal (CPNP);
- le congrès annuel de l'European Association of Poison Centres and Clinical Toxicologists (EAPCCT) représente un moment important d'échange de connaissances pour les Centres Antipoisons. Le congrès 2018 a eu lieu à Bucarest (Roumanie).

3.

INFORMATION SUR LES PRODUITS COMMERCIAUX

➤ Médicaments

Il n'y a pas d'obligation de déclarer au Centre Antipoisons la composition des médicaments mis sur le marché en Belgique. Depuis janvier 2018 les données concernant les médicaments sont importés dans la base de données à partir des informations reçues de l' Association Pharmaceutique Belge (APB). L'accès aux Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) se fait par un lien vers le site de l'AFMPS (Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé) ou vers le e-compendium de pharma.be.

➤ Cosmétiques

Un règlement européen (CE N°1223/2009) relatif aux produits cosmétiques a été adopté en novembre 2009. Depuis le 11 juillet 2013, la notification des cosmétiques est centralisée dans une base de données européenne (CPNP database) gérée par la Commission européenne.

Un comité de maintenance rassemblant des représentants de la Commission, de l'Industrie, des autorités compétentes et des Centres Antipoisons se réunit au minimum une fois par an pour décider des modifications à apporter en fonction du feed-back des utilisateurs. La complexité de la procédure de login et la difficulté de repérage de certains produits sous le nom donné par l'appelant sont des remarques récurrentes de la part des utilisateurs.

➤ Mélanges dangereux

La notification des mélanges dangereux est soumise aux dispositions du règlement CLP (voir au point 2. Composition des mélanges dangereux).

Un format XML harmonisé de données à transmettre a été défini dans l' Annexe VIII au règlement CLP publiée le 22 mars 2017.

A partir du premier janvier 2020 l'industrie devra utiliser ce nouveau format pour soumettre ses données aux organismes compétents désignés par les Etats membre. Les organismes compétents doivent eux adapter leurs systèmes

pour pouvoir accepter les données sous le nouveau format.

La création d'un portail centralisé de déclarations géré par l'European Chemical Agency à partir duquel les données seraient redistribuées aux organismes compétents est en cours de discussion.

Les adaptations nécessaires pour accepter les données sous le nouveau format seront effectuées dès que la structure définitive et le mode d'accès aux données seront fixés. Fin 2018 la version définitive du nouveau format n'est toujours pas disponible.

En attendant, aucun changement n'a été apporté à la façon de déclarer les mélanges dangereux en Belgique. Un secrétariat gère les déclarations provenant de l'industrie. Les informations nous parviennent essentiellement par voie électronique et sont importées dans la base de données. Des contrôles par échantillon de la qualité des données transmises sont effectués. Si les informations sont insuffisantes, une demande de complément d'information est adressée au responsable de la déclaration.

En 2018, le Centre Antipoisons a reçu un total de 7.320 compositions de mélanges dangereux soit 19.5% de moins qu'en 2017.

Lorsqu'un médecin ne trouve pas un produit dans la base de données au moment d'un appel ou lorsque les informations retrouvées datent de plus de 5 ans, un contact ponctuel est pris avec le responsable de l'entreprise concernée pour obtenir une fiche de composition récente.

En 2018, 202 recherches de composition ont dû être lancées au moment d'un appel. Il ne s'agit pas toujours de mélanges dangereux, les produits non classés dangereux peuvent également être en cause dans un accident. Sur 202 demandes, 22 n'ont pas abouti.

Les recherches de composition de produits achetés sur internet sont souvent longues: il est difficile de joindre rapidement une personne responsable lorsque le seul point de contact est le numéro d'un service clientèle.



Autres mélanges

L'obligation de notification concerne les mélanges classés dangereux en raison d'un effet sur la santé ou d'un effet physique. Les mélanges classés dangereux en raison d'autres effets et les mélanges non classés dangereux ne doivent pas être notifiés. Les appels au Centre Antipoisons concernent tous les produits sur le marché, qu'ils soient classés ou non. La déclaration sur base volontaire des produits non soumis à notification est utile au travail du Centre Antipoisons et de nombreuses entreprises déclarent l'ensemble de leurs produits.

Produits phytopharmaceutiques

Le SPF Santé envoie régulièrement au Centre Antipoisons la composition des produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique. Un dossier destiné au Centre Antipoisons est établi par les fabricants qui introduisent une demande d'autorisation. Lorsqu'une autorisation est obtenue, le détenteur dispose d'un délai de six mois pour envoyer une copie de l'étiquette commerciale du produit au Centre Antipoisons. Les instructions pour la rédaction des premiers soins en cas d'accident ont été adaptées à la législation CLP en concertation avec le comité d'autorisation des produits phytopharmaceutiques et publiées sur le site phytowebe.be en mars 2016.

Biocides

Les détenteurs d'autorisation des produits biocides sont tenus de déclarer la composition complète de leurs produits au Centre Antipoisons. Cette obligation leur est rappelée lorsqu'ils reçoivent l'acte d'autorisation d'un biocide. Comme pour les produits phytopharmaceutiques, des instructions adaptées au règlement CLP pour la rédaction des premiers soins en cas d'accident ont été données par le Centre Antipoisons.



4. Modernisation du système de gestion des appels

Depuis le premier janvier 2018 le Centre Antipoisons utilise une nouvelle plateforme informatique pour le traitement des appels. Jusqu'à cette date, l'appel était noté sur une fiche papier qui était, dans un second temps, digitalisée à l'aide d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR). Actuellement, les données sont directement saisies au moment de l'appel.

La nouvelle plateforme est basée sur Microsoft CRM. Une application web a été spécialement développée pour faciliter la saisie des données durant l'appel. Les informations recueillies sont ensuite sauvegardées dans la base de données CRM.

Lors du développement du nouvel environnement, l'ensemble des bases de données ont été revues. Les informations relatives aux différents types d'agent pouvant être impliqués dans un appel (médicaments à usage humain, biocides, pesticides, produits ménagers etc) sont enregistrées de manière plus structurée pour faciliter les statistiques. Par ailleurs les différents agents sont catégorisés suivant un système basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands, le TDI-CSA. Dans le courant de 2019 ces catégories seront mises en correspondance avec l' European Product Categorisation System (EuPCS) publié par l' European Chemical Agency (ECHA) et quelques adaptations seront apportées pour répondre aux besoins spécifiques du Centre Antipoisons. Le système de catégorisation européen sera utilisé par l'industrie lors de la déclaration des mélanges dangereux via le portail central européen qui sera en principe fonctionnel à partir du premier janvier 2020.

En dessinant le nouveau système nous avons complètement revu les informations à recueillir lors d'un appel. Cette révision a abouti à une modification de la structure des données liées à un appel. Il en résulte des difficultés à comparer les données recueillies en 2018 à celles des années précédentes.

Les avantages du nouveau système sont les suivants :

- Intégration avec la téléphonie : un appel entrant ouvre un formulaire de saisie dans lequel s'affiche le numéro de téléphone de l'appelant
- Lors de la réception d'un appel, le médecin/pharmacien reçoit un aperçu des appels déjà reçus à partir du numéro entrant
- Les informations recueillies peuvent être plus détaillées que sur un formulaire papier
- Un appel est directement lié au produit en cause et à la catégorie correspondante
- Une fois sauvegardées, les données sont disponibles en temps réel. Il fallait auparavant attendre la digitalisation des fiches papier, ce qui pouvait prendre jusqu'à quelques semaines.
- Il n'y a plus de problème de lisibilité ou d'interprétation de l'écriture des différents médecins/pharmaciens. Au moment de la sauvegarde d'un appel, une série de contrôles permet de signaler les erreurs et les données manquantes.

Quelques problèmes techniques doivent encore être résolus, notamment le renforcement des capacités de mémoire des PC pour éviter les blocages.





5. PROFIL DES APPELS

5.1. Population desservie

Le Centre Antipoisons est au service de l'ensemble de la population belge et luxembourgeoise (respectivement 11.376.070 et 602.000 habitants au premier janvier 2018).

La langue de l'appel est le français dans 55,1% des cas, le néerlandais dans 43,6% des cas. Un petit nombre de demandes nous sont parvenues en anglais (185 appels) et en allemand (27 appels).

Provenance des appels	
PAYS	TOTAL
Belgique	58.438
Grand-Duché de Luxembourg	744
Pays-Bas	46
France	30
Allemagne	9
Espagne	8
Italie	2
Maroc	2
USA	2
Autre	32
TOTAL	59.313

Aux Pays-Bas, le Centre Antipoisons n'est pas accessible au public. Un certain nombre d'appels de personnes ayant trouvé sur internet le numéro du Centre belge nous parviennent chaque année mais ce phénomène reste limité (46 appels en 2018).

5.2. Nombre total d'appels : 59.313

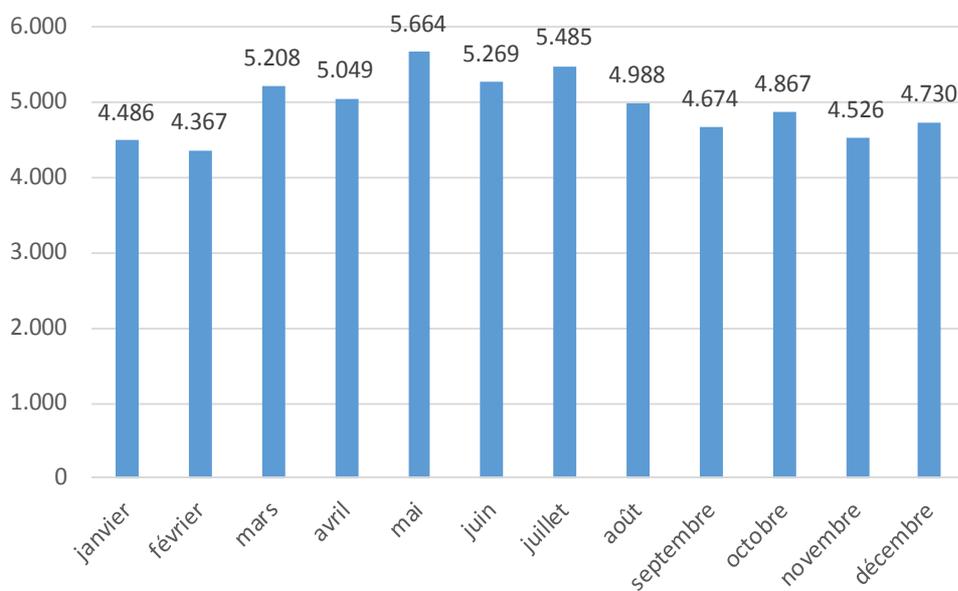
Par rapport à l'année 2017, le nombre d'appels a augmenté de 3,33%.



5.3. Mode de consultation

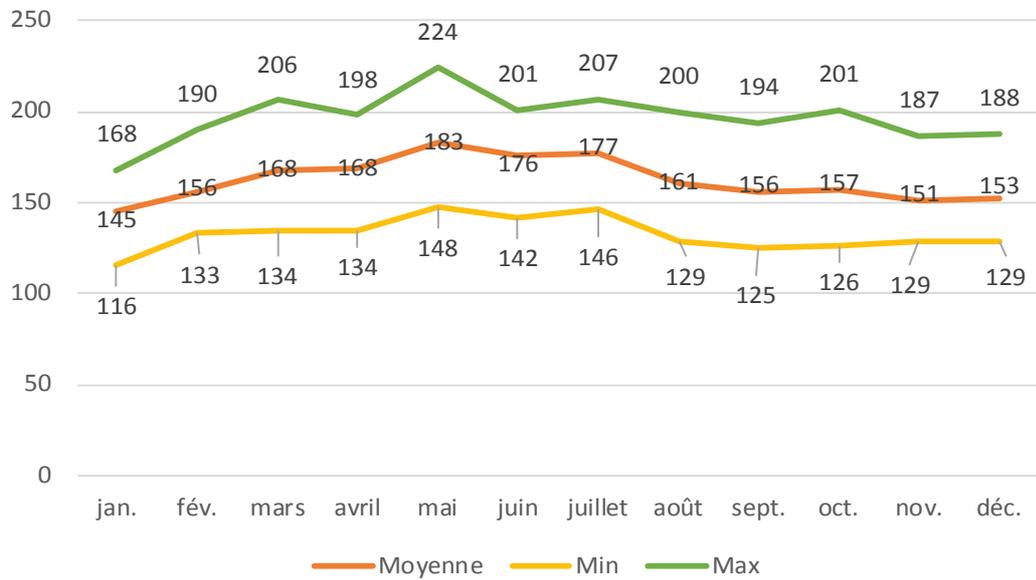
Les demandes d'avis parviennent essentiellement par téléphone (99,5%).

5.4. Répartition mensuelle des appels



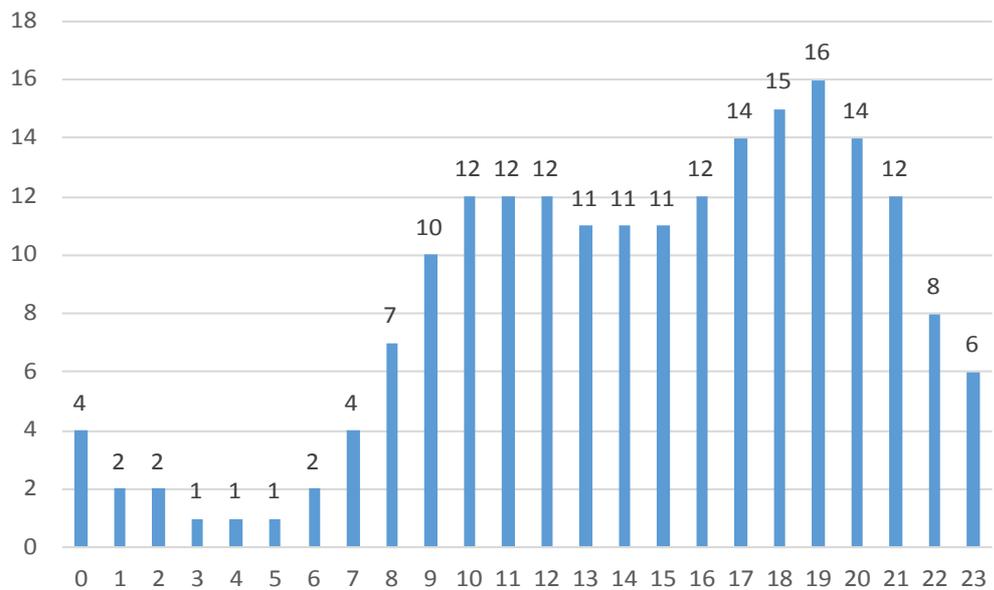
5.5. Nombre moyen d'appels par jour

Le Centre reçoit en moyenne 162 appels par jour. Le nombre minimum d'appels reçus en 2018 a été de 116, le nombre maximum de 224.



5.6. Nombre moyen d'appels par heure

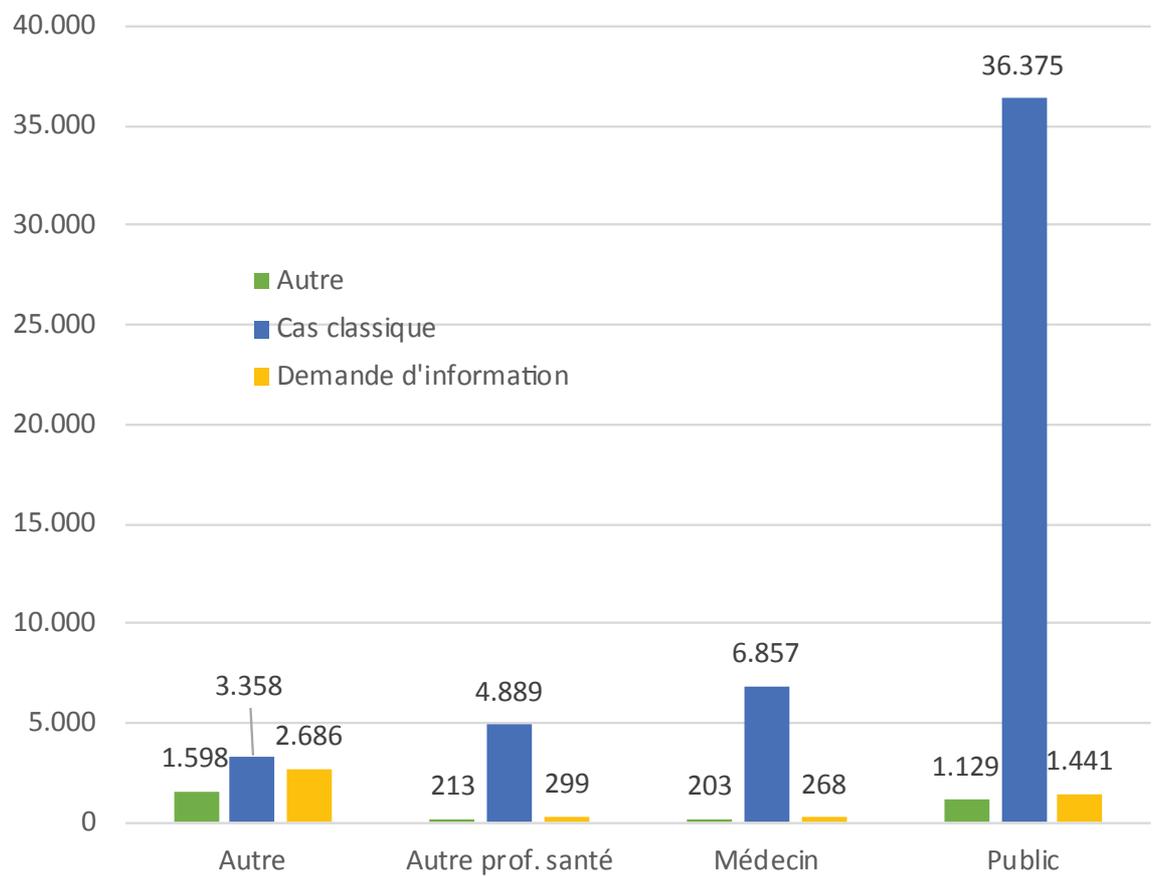
On observe un premier pic d'appels en fin de matinée et un pic plus important en début de soirée.



5.7. Motif de l'appel et type d'appelant

Sur les 59.313 appels reçus en 2018, 51.476 font suite à un contact avec un produit (87%, appels dits "classiques"). Les appels classiques représentent le nombre de contacts avec des produits, quelle que soit la gravité réelle de l'exposition. Les 7.837 autres appels concernent des demandes diverses (information,....).

Sur les 51.476 appels classiques, 36.375 (71%) proviennent du public et 11.746 (23%) des professionnels de la santé.





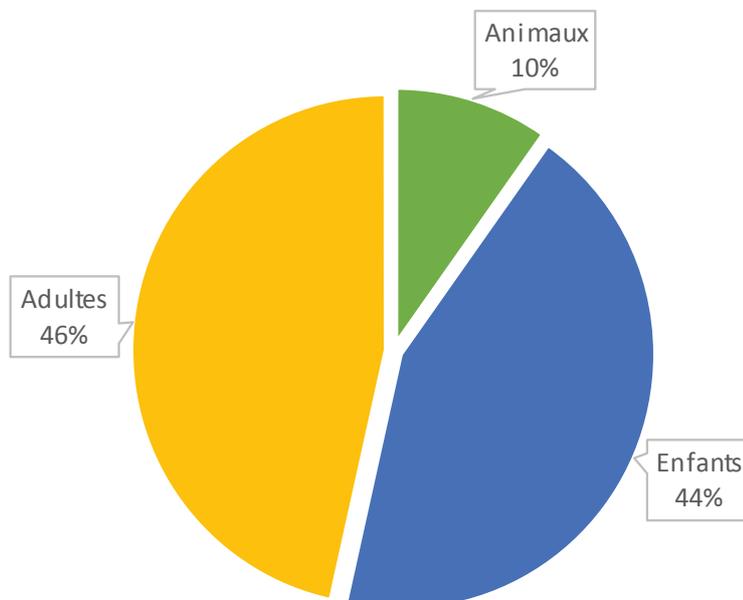
6. PROFIL DES INTOXICATIONS

Le terme "intoxication" est utilisé dans ce rapport pour décrire une exposition à un produit qu'il y ait ou non une intoxication avérée. De nombreux cas d'exposition restent sans conséquences : c'est le cas par exemple lorsque le produit en cause est de faible toxicité ou lorsque la quantité prise est inférieure à la dose toxique.

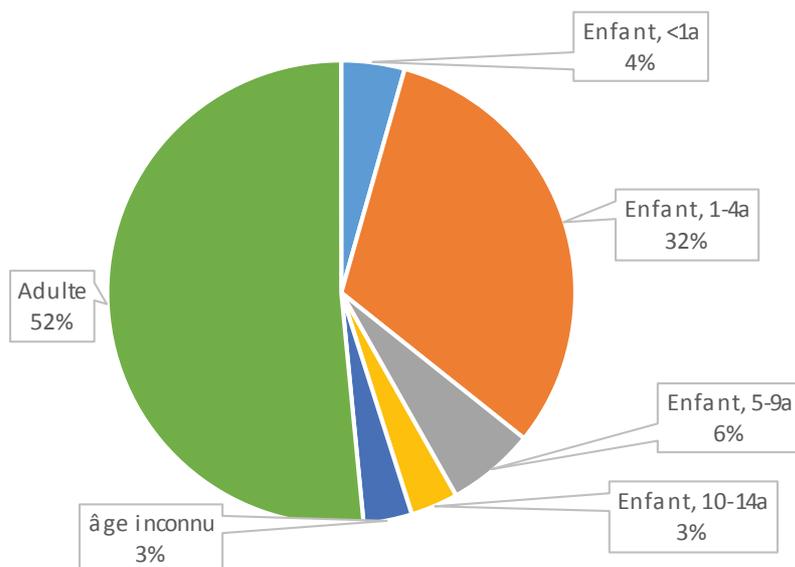
6.1. Les victimes

Un appel peut impliquer plusieurs victimes et le nombre de victimes est donc supérieur au nombre d'appels. Les 51.476 appels classiques concernent 48.042 victimes humaines (24.765 adultes et 23.277 enfants) et 5.215 animaux.

📊 Répartition adulte/enfant/animal

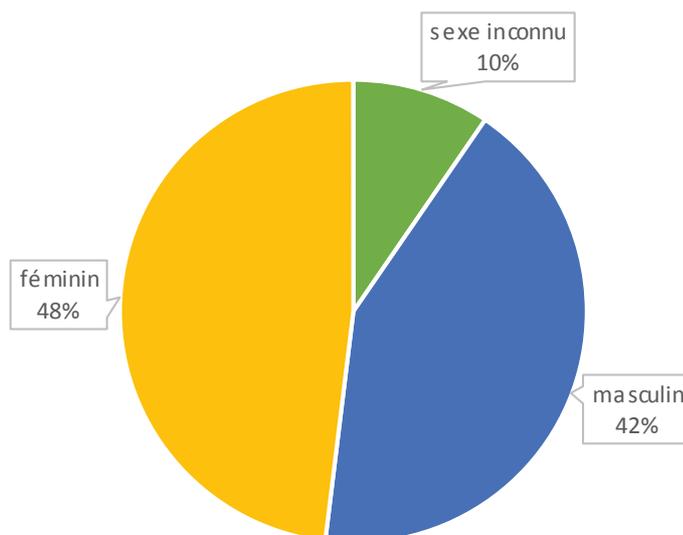


↳ Répartition des victimes par classe d'âge



CLASSE D'AGE	NOMBRE
Adulte	24.765
Enfant < 1 an	2.102
Enfant 1 - 4 ans	15.072
Enfant 5 - 9 ans	2.927
Enfant 10 - 14 ans	1.569
Enfant âge non précisé	1.607
TOTAL	48.042

📊 Répartition des victimes par sexe



Le nombre de cas d'exposition chez des personnes de sexe masculin (20.362) est inférieur à celui enregistré chez des personnes de sexe féminin (23.095) Dans 4.585 cas le sexe de la victime n'a pas été précisé au moment de l'appel.

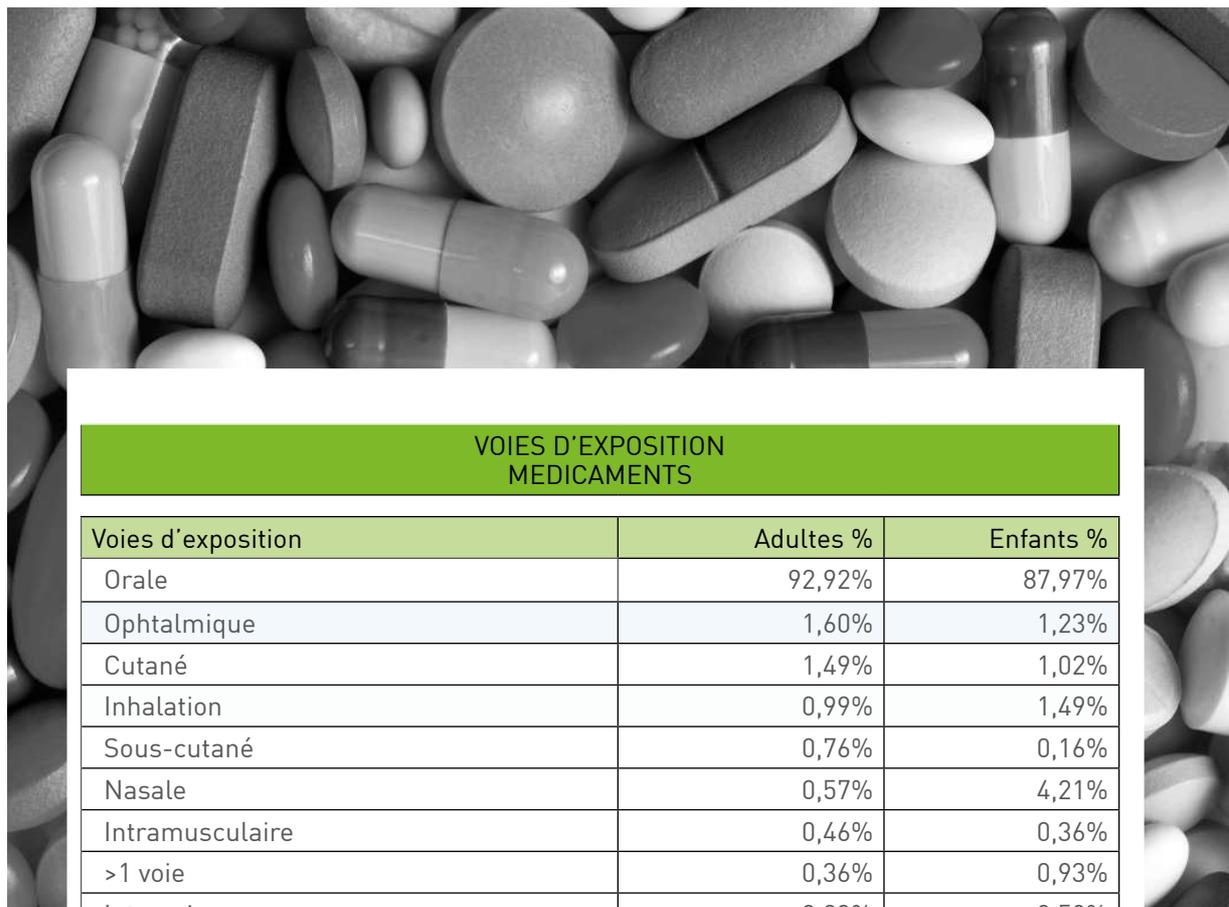
Expositions durant la grossesse et l'allaitement : 314 cas concernent une exposition pendant la grossesse et 36 cas une exposition pendant la période d'allaitement.

6.2. Voies d'exposition

➤ Voies d'exposition : médicaments

Les voies d'exposition diffèrent quelque peu chez l'adulte et chez l'enfant. Pour les appels concernant les médicaments, l'ingestion est la principale voie d'exposition dans les deux groupes.

On note chez l'enfant plus d'administrations de médicaments par voie rectale et par instillation dans le nez. Cette différence s'explique par l'utilisation plus importante en pédiatrie de médicaments sous forme de suppositoires et de gouttes nasales.



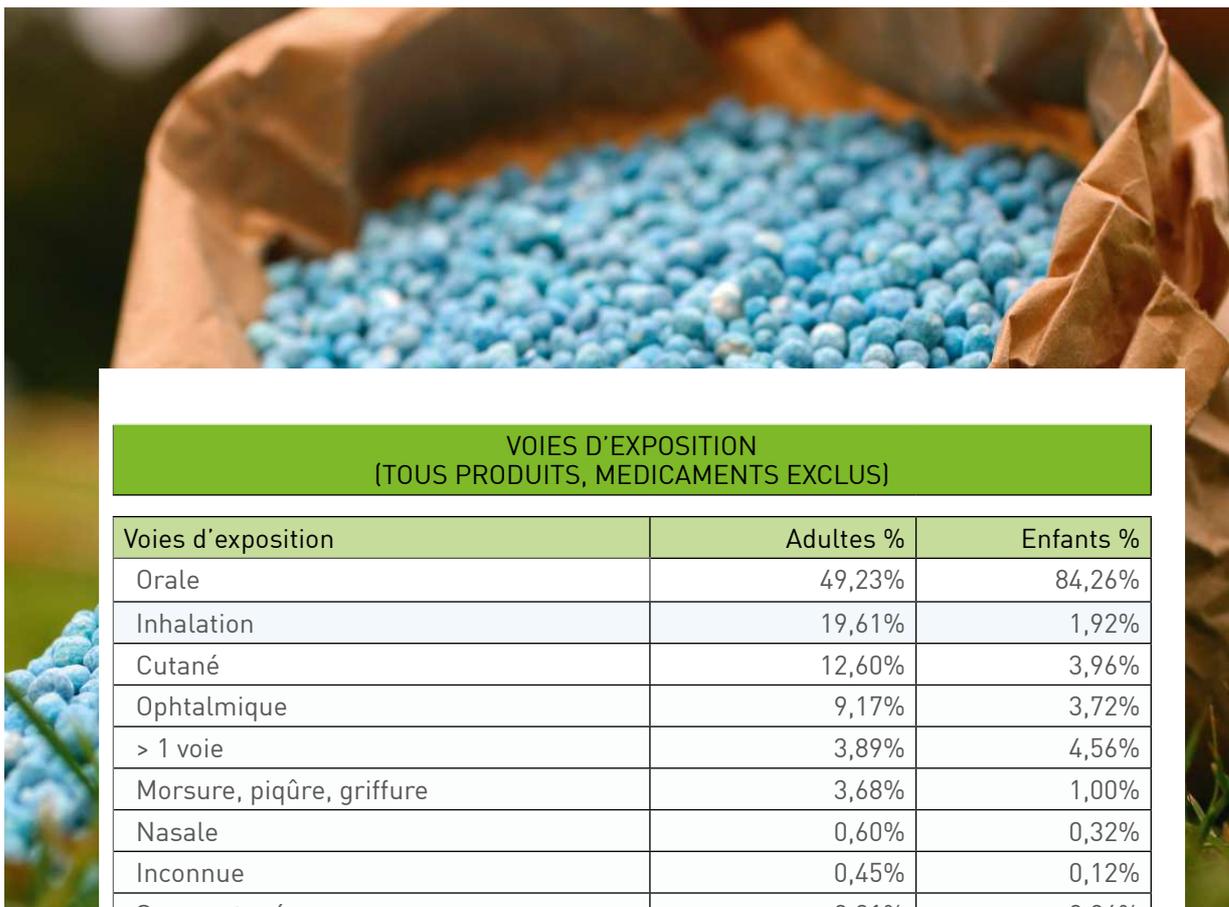
VOIES D'EXPOSITION MÉDICAMENTS		
Voies d'exposition	Adultes %	Enfants %
Orale	92,92%	87,97%
Ophthalmique	1,60%	1,23%
Cutané	1,49%	1,02%
Inhalation	0,99%	1,49%
Sous-cutané	0,76%	0,16%
Nasale	0,57%	4,21%
Intramusculaire	0,46%	0,36%
>1 voie	0,36%	0,93%
Intraveineuse	0,23%	0,50%
Vaginale	0,20%	0,03%
Rectale	0,10%	1,53%
Intra-auriculaire	0,09%	0,37%
Autre	0,06%	0,10%
Extravasation	0,05%	0,00%
Intra-articulaire	0,04%	0,03%
Inconnue	0,02%	0,02%
Epidurale	0,02%	0,00%
Morsure, piqûre, griffure	0,02%	0,01%
Transplacentaire	0,00%	0,01%
Aspiration	0,01%	0,01%
TOTAL	100%	100%

Voies d'exposition : agents non médicamenteux

Pour les agents non médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus marquées.

Le grand pourcentage d'expositions par voie orale (produit mis en bouche et/ou avalé) chez l'enfant résulte d'un comportement d'exploration normal avant quatre ans.

Chez l'adulte, les erreurs de manipulation causent de nombreux accidents : l'inhalation, les projections dans l'œil ou sur la peau représentent 41,4% des voies d'exposition chez l'adulte contre 9,6 % chez l'enfant.



VOIES D'EXPOSITION (TOUS PRODUITS, MEDICAMENTS EXCLUS)		
Voies d'exposition	Adultes %	Enfants %
Orale	49,23%	84,26%
Inhalation	19,61%	1,92%
Cutané	12,60%	3,96%
Ophtalmique	9,17%	3,72%
> 1 voie	3,89%	4,56%
Morsure, piquûre, griffure	3,68%	1,00%
Nasale	0,60%	0,32%
Inconnue	0,45%	0,12%
Sous-cutané	0,21%	0,06%
Intramusculaire	0,13%	0,00%
Intraveineuse	0,12%	0,00%
Autre	0,10%	0,01%
Intra-auriculaire	0,06%	0,03%
Vaginale	0,05%	0,01%
Rectale	0,04%	0,00%
Aspiration	0,03%	0,00%
Epidurale	0,01%	0,01%
Extravasation	0,01%	0,00%
Intra-articulaire	0,01%	0,00%
TOTAL	100%	100%

6.3. Produits en cause

➤ Catégorie des produits

En 2018, un nouveau système de catégorisation des agents a été adopté. Ce système hiérarchisé est basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands Toxicological Documentation and Information Network (TDI). Quelques sous-catégories ont été ajoutées pour pouvoir suivre des produits spécifiques (capsules de lessive par exemple). Un système de catégorisation pour les mélanges dangereux inspiré du TDI, l'European Product Categorisation system (EuPCS) a été publié par l'European chemical agency (ECHA) mars 2018.

Les catégories sont des catégories d'usage auquel le produit est destiné. Elles ne comprennent aucune référence à la composition, présentation ou classification du mélange. La transposition des codes du système actuel vers les codes utilisés par l'ECHA est actuellement en cours.

Plusieurs catégories peuvent être attribuées à un agent (une catégorie d'usage et une substance par exemple). Pour les biocides, l'acte d'autorisation peut mentionner jusqu'à 4 ou 5 types de produits.

La répartition des agents par catégorie de produits ne peut donc pas être comparée à celle des années précédentes.

La majorité des produits en cause dans les appels appartiennent aux catégories suivantes :

- les médicaments et dispositifs médicaux,
- les produits chimiques, les cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et produits du quotidien,
- les pesticides (biocides et produits de protection des plantes)
- les organismes vivants (plantes, champignons, microorganismes).

Le système de catégorisation des agents est actuellement disponible en anglais et les noms de catégories sont repris en anglais dans les tableaux.

Répartition des agents par catégorie pour l'ensemble des agents

		NUMBER OF DIFFERENT AGENTS	%
MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES			
	HUMAN MEDICINES	25.042	51,03%
	MEDICAL DEVICES	485	0,99%
	VETERINARY MEDICINES	368	0,75%
	MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES-UNCATEGORISED/UNKNOWN	16	0,03%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	4	0,01%
TOTAL		25.909	52,80%
CHEMICAL PRODUCTS			

	CLEANING, CARE AND MAINTENANCE PRODUCTS (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	4.459	9,09%
	DETERGENTS AND AUXILIARIES FOR LAUNDRY AND DISHWASHING (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	1.929	3,93%
	PRODUCTS FOR TECHNICAL APPLIANCES AND PROCESSES	1.478	3,01%
	HOUSEHOLD CHEMICALS	771	1,57%
	PAINTS, COATINGS AND VARNISHES	529	1,08%
	FUELS	434	0,88%
	AIR FRESHENER PRODUCTS, FRAGRANCES AND SIMILAR	371	0,76%
	ADHESIVES AND SEALANTS	341	0,69%
	CONSTRUCTION MATERIALS	285	0,58%
	ART, WRITING AND OFFICE MATERIALS	280	0,57%
	INKS, TONERS AND RELATED PRINTING MATERIALS	254	0,52%
	CHEMICAL PRODUCTS-UNDEFINED/UNKNOWN USE (HOUSEHOLD CHEMICALS EXCLUDED)	74	0,15%
	PYROTECHNIC PRODUCTS	7	0,01%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0,00%
	TATTOO INKS	2	0,00%
TOTAL		11.175	22,77%
COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS			
	FOOD AND FOOD ADDITIVES	2.743	5,59%
	COSMETIC PRODUCTS	2.678	5,46%
	DAILY PRODUCTS (*)	2.297	4,68%
	TOBACCO PRODUCTS, ELECTRONIC CIGARETTES/MIXTURES AND SMOKELESS TOBACCO PRODUCTS.	237	0,48%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,00%
	COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS-UNCATEGORISED/UNKNOWN	1	0,00%
TOTAL		7.946	16,19%
PESTICIDES			
	BIOCIDAL PRODUCTS	1.978	4,03%
	PLANT PROTECTION AND PEST CONTROL PRODUCTS	466	0,95%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0,00%
TOTAL		2.436	4,96%
OTHER/UNKNOWN AGENTS		779	1,59%
DRUGS OF ABUSE		360	0,73%
BORDERLINE PRODUCTS		334	0,68%
PRODUCTS FOR PLANT CULTIVATION AND CARE		174	0,35%
PRODUCTS FOR ANIMALS (NON BIOCIDES, NON VETERINARY DRUGS)		64	0,13%
WEAPONS AND RIOT CONTROL AGENTS		58	0,12%
NOT OTHERWISE SPECIFIED		2	0,00%
TOTAL NUMBER OF DIFFERENT AGENTS		49.069	100,00%



Expositions chez l'adulte et chez l'enfant par catégorie de produits

	CATEGORIES	ADULTS	CHILDREN
MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES			
	HUMAN MEDICINES	11.974	8.932
	MEDICAL DEVICES	246	251
	VETERINARY MEDICINES	271	85
	MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES-UNCATEGORISED/UNKNOWN	8	8
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	3
CHEMICAL PRODUCTS			
	CLEANING, CARE AND MAINTENANCE PRODUCTS (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	2.287	1.614
	DETERGENTS AND AUXILIARIES FOR LAUNDRY AND DISHWASHING (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	528	1.409
	PRODUCTS FOR TECHNICAL APPLIANCES AND PROCESSES	928	587
	HOUSEHOLD CHEMICALS	663	127
	PAINTS, COATINGS AND VARNISHES	385	160
	FUELS	296	170
	AIR FRESHENER PRODUCTS, FRAGRANCES AND SIMILAR	87	292
	ADHESIVES AND SEALANTS	165	176
	CONSTRUCTION MATERIALS	225	78
	ART, WRITING AND OFFICE MATERIALS	37	245
	INKS, TONERS AND RELATED PRINTING MATERIALS	38	222
	CHEMICAL PRODUCTS-UNDEFINED/UNKNOWN USE (HOUSEHOLD CHEMICALS EXCLUDED)	63	11
	PYROTECHNIC PRODUCTS	12	1
	TATTOO INKS	1	1
COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS			
	FOOD AND FOOD ADDITIVES	1.708	1.152
	COSMETIC PRODUCTS	738	1.931
	DAILY PRODUCTS	449	1.881
	TOBACCO PRODUCTS, ELECTRONIC CIGARETTES/MIXTURES AND SMOKELESS TOBACCO PRODUCTS.	103	134
	COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS-UNCATEGORISED/UNKNOWN	0	1

PESTICIDES			
	BIOCIDAL PRODUCTS	1.037	1.027
	PLANT PROTECTION AND PEST CONTROL PRODUCTS	364	98
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0
OTHER/UNKNOWN AGENTS		459	380
DRUGS OF ABUSE		309	28
BORDERLINE PRODUCTS		105	230
PRODUCTS FOR PLANT CULTIVATION AND CARE		90	87
PRODUCTS FOR ANIMALS (NON BIOCIDES, NON VETERINARY DRUGS)		17	49
WEAPONS AND RIOT CONTROL AGENTS		40	25
LIVING ORGANISMS			
PLANTAE		537	1.492
ANIMALIA		672	318
FUNGI		107	232
MICROORGANISMS		22	7



Médicaments et dispositifs médicaux

Le groupe des médicaments et dispositifs médicaux représente 25.909 agents, soit 52.8% de l'ensemble des agents en cause dans les appels.

Il s'agit essentiellement de médicaments à usage humain (25.042 agents).

Médicaments : répartition par catégorie

Le tableau ci-dessous donne la distribution des médicaments par système suivant la classification ATC.

SYSTEM (ATC)	AGENTS	%
NERVOUS SYSTEM	10.806	43,15%
RESPIRATORY SYSTEM	2.569	10,26%
MUSCULO-SKELETAL SYSTEM	2.206	8,81%
ALIMENTARY TRACT AND METABOLISM	1937	7,74%
CARDIOVASCULAR SYSTEM	1.762	7,04%
GENERAL ANTIINFECTIVES FOR SYSTEMIC USE	1.418	5,66%
DERMATOLOGICALS	1.240	4,95%
GENITO URINARY SYSTEM AND SEX HORMONES	677	2,70%
BLOOD AND BLOOD FORMING ORGANS	583	2,33%
SYSTEMIC HORMONAL PREPARATIONS, EXCL. SEX HORMONES	573	2,29%
SENSORY ORGANS	420	1,68%
ALTERNATIVE MEDICINE	371	1,48%
VARIOUS HUMAN MEDECINS	208	0,83%
FOREIGN HUMAN MEDICINS	173	0,69%
ANTINEOPLASTIC AND IMMUNOMODULATING AGENTS	137	0,55%
ANTIPARASITIC PRODUCTS, INSECTICIDES AND REPELLENTS (HUMAN MEDICINES)	81	0,32%
NOT OTHERWISE SPECIFIED	61	0,24%
ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	25.042	100,00%

Les trois principales catégories de médicaments représentent 62% des médicaments en cause. Il s'agit des médicaments du système nerveux, des médicaments du système respiratoire et des médicaments du système musculo-squelettique.



Médicaments : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

Les médicaments du système nerveux viennent en tête tant chez l'adulte que chez l'enfant. Comme on peut s'y attendre, les médicaments du système cardiovasculaire représentent une source d'exposition plus importante chez l'adulte que chez l'enfant. Les enfants sont plus exposés aux médicaments du système respiratoire et du système musculo-squelettique.

SYSTEM (ATC)	ADULTS ¹	CHILDREN ²
NERVOUS SYSTEM	6.294 (52,57%)	2.487 (27,84%)
RESPIRATORY SYSTEM	888 (7,42%)	1.621 (18,15%)
MUSCULO-SKELETAL SYSTEM	994 (8,30%)	1.145 (12,82%)
ALIMENTARY TRACT AND METABOLISM	919 (7,69%)	917 (10,27%)
CARDIOVASCULAR SYSTEM	1.204 (10,06%)	349 (3,91%)
GENERAL ANTIINFECTIVES FOR SYSTEMIC USE	749 (6,26%)	653 (7,31%)
DERMATOLOGICALS	543 (4,53%)	703 (7,87%)
GENITO URINARY SYSTEM AND SEX HORMONES	319 (2,66%)	361 (4,04%)
SYSTEMIC HORMONAL PREPARATIONS, EXCL. SEX HORMONES	383 (3,20%)	188 (2,10%)
BLOOD AND BLOOD FORMING ORGANS	401 (3,35%)	161 (1,80%)
SENSORY ORGANS	131 (1,09%)	290 (3,25%)
ALTERNATIVE MEDICINES*	72 (0,60%)	297 (3,33%)
VARIOUS HUMAN MEDICINES	166 (1,39%)	75 (0,84%)
FOREIGN HUMAN MEDICINES**	85 (0,71%)	78 (0,87%)
ANTINEOPLASTIC AND IMMUNOMODULATING AGENTS	110 (0,92%)	20 (0,22%)
ANTIPARASITIC PRODUCTS, INSECTICIDES AND REPELLENTS (HUMAN MEDICINES)	48 (0,40%)	33 (0,37%)
NOT OTHERWISE SPECIFIED	48 (0,40%)	13 (0,15%)
ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	11.974	8.932

(*) Homeopathy, Phytotherapy, Aromatherapy and other alternative medicine.

(* and **) Extra categories created at poison center level.

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Médicaments du système nerveux : répartition par catégorie

	AGENTS	%
PSYCHOLEPTICS	4.332	40,09%
ANALGESICS	2.997	27,73%
PSYCHOANALEPTICS	2.139	19,79%
ANTIEPILEPTICS	965	8,93%
OTHER NERVOUS SYSTEM DRUGS	197	1,82%
ANTI-PARKINSON DRUGS	138	1,28%
ANESTHETICS	37	0,34%
NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0,02%
ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	10.806	100,00%

Les psycholeptiques sont essentiellement des anxiolytiques (45%) dont 99% de benzodiazépines, des neuroleptiques (34%) et des hypnotiques et sédatifs (21%).

Les analgésiques se répartissent entre 3 groupes de produits : les analgésiques et antipyrétiques (70%), les opiacés (29%) et les antimigraineux (1%).

Le paracétamol est l'analgésique antipyrétique le plus souvent en cause (97%).

Le tramadol représente la moitié des opiacés, suivi par les associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (27%). (tramadol et paracétamol, codéine et paracétamol ou autres associations).

Les alcaloïdes de l'opium (oxycodone, morphine et hydromorphone) ne représentent que 14% dans le groupe des opiacés.

Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs viennent largement en tête (83%).

Parmi les antidépresseurs les SSRI (inhibiteurs sélectifs de la recapture de sérotonine) représentent 43% des agents. Les autres antidépresseurs sont, par ordre décroissant la trazodone, la venlafaxine, la mirtazapine, la duloxétine et le bupropion.

Loin derrière les antidépresseurs, les psychostimulants utilisés dans le traitement des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité (TDAH) représentent 13% des psychoanaleptiques. Il s'agit essentiellement de méthylphénidate.



Médicaments du système nerveux : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
PSYCHOLEPTICS	3.042 (48,33%)	648 (26,06%)
ANALGESICS	1.626 (25,83%)	1.256 (50,50%)
PSYCHOANALEPTICS	1.660 (26,37%)	352 (14,15%)
ANTIEPILEPTICS	634 (10,07%)	225 (9,05%)
OTHER NERVOUS SYSTEM DRUGS	147 (2,34%)	52 (2,09%)
ANTI-PARKINSON DRUGS	122 (1,94%)	13 (0,52%)
ANESTHETICS	19 (0,30%)	18 (0,72%)
NOT OTHERWISE SPECIFIED	1 (0,02%)	1 (0,04%)
ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	6.294	2.487

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Médicaments du système respiratoire : répartition par catégorie

Dans la classification par système de l'ATC, le deuxième groupe de médicaments en cause est celui de médicaments du système respiratoire. Le tableau ci-dessous donne la répartition des expositions dans cette catégorie.

	AGENTS	%
DRUGS FOR OBSTRUCTIVE AIRWAY DISEASES	727	28,30%
ANTIHISTAMINES FOR SYSTEMIC USE	598	23,28%
COUGH AND COLD PREPARATIONS	577	22,46%
NASAL PREPARATIONS	474	18,45%
THROAT PREPARATIONS	193	7,51%
	2.569	100,00%

Le premier groupe comprend les médicaments pour le traitement de l'asthme et de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). On y trouve les β_2 -mimétiques avec le salbutamol en première position (21%), suivi des anticholinergiques avec le bromure d'ipratropium comme agent principal (14%).

En tête du groupe des antihistaminiques, on retrouve les substances actives de la nouvelle génération (desloratadine (14%), bilastine (8%), rupatadine (6%),...) suivi des dérivés de la piperazine (cétirizine (24%), levocétirizine (9%) et meclozine (1%).

Dans le groupe des « cough and cold preparations » on retrouve essentiellement les expectorants (e.a. carbocistéine (14%), acétylcystéine (14%), bromhexine (11%)) et les antitussifs (e.a. dextrométhorphan (15%) et codéine (9%)).

Médicaments du système respiratoire : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
DRUGS FOR OBSTRUCTIVE AIRWAY DISEASES	237 (26,69%)	463 (28,56%)
ANTIHISTAMINES FOR SYSTEMIC USE	228 (25,68%)	373 (23,01%)
COUGH AND COLD PREPARATIONS	181 (20,38%)	404 (24,92%)
NASAL PREPARATIONS	147 (16,55%)	331 (20,42%)
THROAT PREPARATIONS	122 (13,74%)	71 (4,38%)
ACTUAL NUMBER OF VICTIMS	888	1.621

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Système musculo-squelettique : répartition des agents par catégorie

La grande majorité des agents appartiennent au groupe des anti-inflammatoires, dont l'ibuprofène (80%) est le principal représentant, suivi de loin par le diclofénac (11%).

	AGENTS	%
ANTIINFLAMMATORY AND ANTIRHEUMATIC PRODUCTS	1.857	84,18%
TOPICAL PRODUCTS FOR JOINT AND MUSCULAR PAIN	192	8,70%
MUSCLE RELAXANTS	83	3,76%
ANTIGOUT PREPARATIONS	47	2,13%
DRUGS FOR TREATMENT OF BONE DISEASE	25	1,13%
OTHER DRUGS FOR DISORDERS OF THE MUSCULO-SKELETAL SYSTEM	1	0,05%
NO OTHERWISE SPECIFIED	1	0,05%
ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	2.206	100,00%

Médicaments du système musculo-squelettique : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
ANTIINFLAMMATORY AND ANTIRHEUMATIC PRODUCTS	769 (77,36%)	1.031 (90,04%)
TOPICAL PRODUCTS FOR JOINT AND MUSCULAR PAIN	99 (9,96%)	95 (8,30%)
MUSCLE RELAXANTS	68 (6,84%)	13 (1,14%)
ANTIGOUT PREPARATIONS	39 (3,92%)	7 (0,61%)
DRUGS FOR TREATMENT OF BONE DISEASE	25 (2,52%)	0
OTHER DRUGS FOR DISORDERS OF THE MUSCULO-SKELETAL SYSTEM	1 (0,10%)	0
NO OTHERWISE SPECIFIED	1 (0,10%)	0
ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	994	1.145

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Les produits chimiques

Produits chimiques : répartition des agents par catégorie

Dans ce groupe, les produits de nettoyage et d'entretien ainsi que les détergents et produits pour la vaisselle et la lessive représentent 57% des agents.

	AGENTS	%
CLEANING, CARE AND MAINTENANCE PRODUCTS (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	4.459	39,90%
DETERGENTS AND AUXILIARIES FOR LAUNDRY AND DISHWASHING (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	1.929	17,26%
PRODUCTS FOR TECHNICAL APPLIANCES AND PROCESSES	1.478	13,23%
HOUSEHOLD CHEMICALS	771	6,90%
PAINTS, COATINGS AND VARNISHES	529	4,73%
FUELS	434	3,88%
AIR FRESHENER PRODUCTS, FRAGRANCES AND SIMILAR	371	3,32%
ADHESIVES AND SEALANTS	341	3,05%
CONSTRUCTION MATERIALS	285	2,55%
ART, WRITING AND OFFICE MATERIALS	280	2,51%
INKS, TONERS AND RELATED PRINTING MATERIALS	254	2,27%
CHEMICAL PRODUCTS-UNDEFINED/UNKNOWN USE (HOUSEHOLD CHEMICALS EXCLUDED)	74	0,66%
PYROTECHNIC PRODUCTS	7	0,06%
NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0,02%
TATTOO INKS	2	0,02%
ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	11.175	100,00%

Produits chimiques : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

Le profil de produits en cause chez l'adulte et l'enfant diffère assez nettement pour quelques catégories de produits. Un nombre de victimes adultes dépassant largement le nombre d'enfants pour une catégorie donnée est le plus souvent à mettre en rapport avec des accidents survenant lors d'erreurs de manipulation. Dans la catégorie des produits de nettoyage et d'entretien («Cleaning, care and maintenance products»), un grand nombre d'expositions chez l'adulte sont des expositions aux hypochlorites survenant notamment lors du mélange d'eau de javel avec un produit acide. En 2018, on compte 1.043 expositions aux hypochlorites chez l'adulte contre 378 chez l'enfant.

Les déboucheurs de canalisation représentent 11% des produits de nettoyage et d'entretien. Il sont à l'origine de nombreux accidents domestiques avec brûlures chimiques. Le Centre Antipoisons a participé à une étude lancée par l'AISE afin de comprendre les causes d'accidents avec ces déboucheurs tant chez l'adulte que chez l'enfant. Cette étude lancée le 1er novembre 2017 s'est terminée mi-2018. L'analyse des données n'est pas encore publiée,

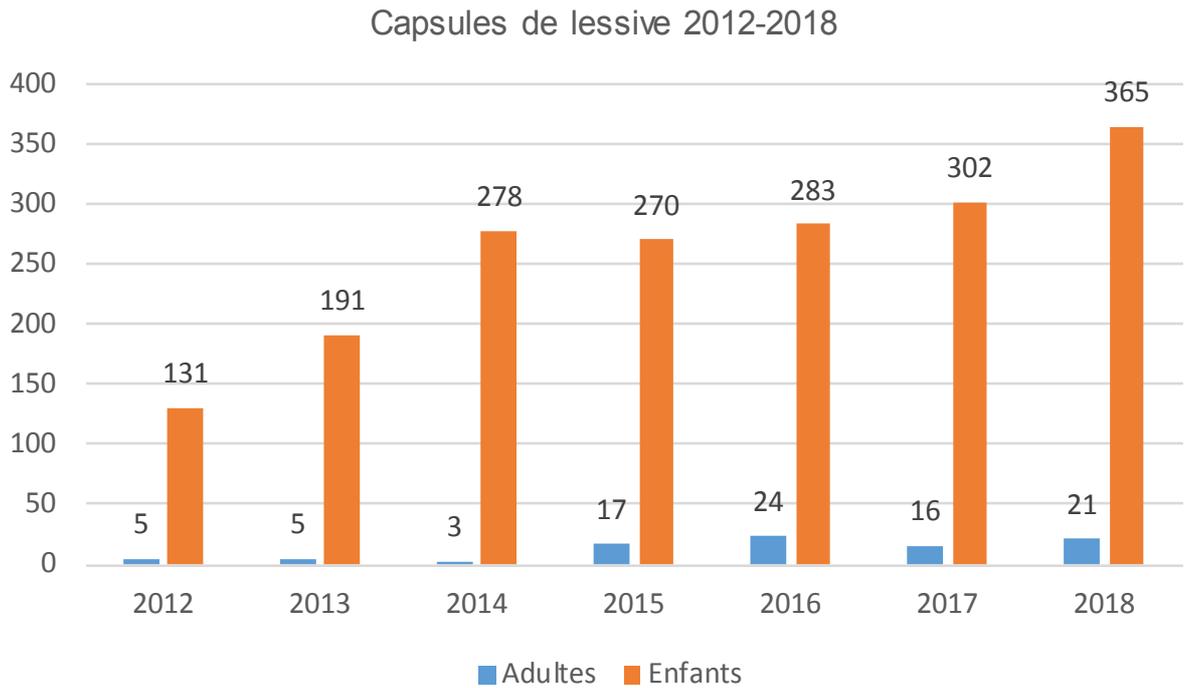
La catégorie des « household chemicals » regroupe des produits génériques tels que l'esprit de sel, l'acétone, l'ammoniaque et autres produits de droguerie disponibles en grande surface. Ces produits sont également la cause de nombreux accidents chez l'adulte.

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
CLEANING, CARE AND MAINTENANCE PRODUCTS (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	2.787 (46,60%)	1.614 (31,86%)
DETERGENTS AND AUXILIARIES FOR LAUNDRY AND DISHWASHING (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	528 (8,83%)	1.409 (27,81%)
PRODUCTS FOR TECHNICAL APPLIANCES AND PROCESSES	928 (15,52%)	587 (11,59%)
HOUSEHOLD CHEMICALS	663 (11,09%)	127 (2,51%)
PAINTS, COATINGS AND VARNISHES	385 (6,42%)	160 (3,16%)
FUELS	296 (4,95%)	170 (3,36%)
AIR FRESHENER PRODUCTS, FRAGRANCES AND SIMILAR	87 (1,45%)	292 (5,76%)
ADHESIVES AND SEALANTS	165 (2,76%)	176 (3,47%)
CONSTRUCTION MATERIALS	225 (3,76%)	78 (1,54%)
ART, WRITING AND OFFICE MATERIALS	37 (0,62%)	245 (4,84%)
INKS, TONERS AND RELATED PRINTING MATERIALS	38 (0,64%)	222 (4,38%)
CHEMICAL PRODUCTS-UNDEFINED/UNKNOWN USE (HOUSEHOLD CHEMICALS EXCLUDED)	63 (1,05%)	11 (0,22%)
PYROTECHNIC PRODUCTS	12 (0,20%)	1 (0,02%)
NOT OTHERWISE SPECIFIED	2 (0,03%)	0 (0,0%)
TATTOO INKS	1 (0,02%)	1 (0,02%)
ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	5.979	5.066

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Dans la catégorie des détergents et produits pour la lessive et la vaisselle (« Detergents and auxiliaries for laundry and dishwashing »), les détergents en capsules pour la lessive font l'objet d'un suivi régulier depuis 2012. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de cas sur 7 ans. Ces cas surviennent dans leur grande majorité chez l'enfant. L'augmentation régulière du nombre d'appels s'explique probablement par une utilisation croissante de ce type de produits. En ce qui concerne les chiffres de 2018, la création d'une sous-catégorie de produits a pu également contribuer à un meilleur repérage des cas.



Les cosmétiques, denrées alimentaires, produits du tabac et autres

Répartition des agents par catégorie

Dans le groupe des denrées et additifs alimentaires, (29%) ce sont les boissons alcoolisées et les compléments alimentaires (30%) qui représentent la majorité des agents.

Les produits cosmétiques regroupent 2.678 agents et sont répartis suivant les catégories attribuées dans le Cosmetic Products Notification Portal (CPNP).

Entre le premier janvier et le 31 décembre 2018, le Centre Antipoisons a enregistré 130 appels pour 119 cas d'exposition à un e-liquide. Ces 119 cas concernent 107 cas chez l'homme (65 adultes et 42 enfants) et 12 cas chez l'animal.

	AGENTS	%
FOOD AND FOOD ADDITIVES	2.743	34,52%
COSMETIC PRODUCTS	2.678	33,70%
DAILY PRODUCTS	2.297	28,91%
TOBACCO PRODUCTS, ELECTRONIC CIGARETTES/MIXTURES AND SMOKELESS TOBACCO PRODUCTS.	237	2,98%
NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,01%
COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS-UNCATEGORISED/ UNKNOWN	1	0,01%
ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	7.946	100,00%

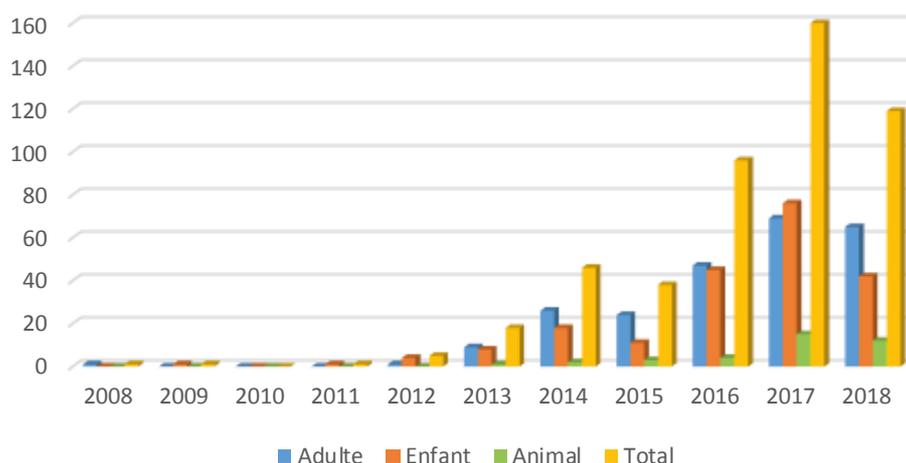
Dans la catégorie des produits du tabac, environ la moitié des agents sont des liquides pour cigarettes électroniques. Ces e-liquides font l'objet d'un suivi régulier depuis leur apparition sur le marché en 2008. Le tableau ci-dessous donne l'évolution sur 10 ans du nombre d'appels pour e-liquides.



Répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
FOOD AND FOOD ADDITIVES	1.708 (57,26%)	1.152 (22,65%)
COSMETIC PRODUCTS	738 (24,74%)	1.931 (37,96%)
DAILY PRODUCTS	449 (15,05%)	1.881 (36,98%)
TOBACCO PRODUCTS, ELECTRONIC CIGARETTES/MIXTURES AND SMOKELESS TOBACCO PRODUCTS.	103 (3,45%)	134 (2,63%)
NOT OTHERWISE SPECIFIED	0 (0,0%)	1 (0,02%)
COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS-UNCATEGORISED/UNKNOWN	0 (0,0%)	1 (0,02%)
ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	2.983	5.087

Nombre de cas e-liquid



Le groupe des produits du quotidien (« Daily products ») est une sous-catégorie créée par le Centre Antipoisons pour regrouper divers produits dont les jouets (43%) et les huiles essentielles (35%).

Les pesticides

Le groupe des pesticides comprend les produits biocides et les produits de protection des plantes. La plupart des agents appartient à la catégorie des biocides (81%).

	AGENTS	%
BIOCIDAL PRODUCTS	1.978	81,20%
PLANT PROTECTION AND PEST CONTROL PRODUCTS	466	19,13%
NOT OTHERWISE SPECIFIED	2	0,08%
ACTUAL NUMBER OF AGENTS	2.436	100,00%

Le tableau suivant donne la répartition des biocides par type de produits. La plupart des agents sont des insecticides à usage domestique (biocides de type 18), des désinfectants et algicides (biocides de type 2). Dans cette catégorie on retrouve les produits pour traiter les taches de moisissure ainsi que les produits pour le traitement de l'eau de piscine. Les produits pour l'hygiène humaine sont principalement des gels hydro-alcooliques.

Le groupe des biocides provenant de l'étranger (« Foreign biocides ») a été créé par le Centre Antipoisons.

Les biocides : répartition des expositions par catégorie

PRODUCT TYPE		AGENTS	%
18	INSECTICIDES, ACARICIDES AND PRODUCTS TO CONTROL OTHER ARTHROPODS, EXCLUDING PRODUCTS WHEN USED AS PESTICIDES	555	28,06%
2	DISINFECTANTS AND ALGAECIDES NOT INTENDED FOR DIRECT APPLICATION TO HUMANS OR ANIMALS	455	23,00%
10	HUMAN HYGIENE	340	17,19%
14	RODENTICIDES	245	12,39%
19	REPELLENTS AND ATTRACTANTS	229	11,58%
8	WOOD PRESERVATIVES	67	3,39%
4	FOOD AND FEED AREA	61	3,08%
	FOREIGN BIOCIDES	38	1,92%
10	CONSTRUCTION MATERIAL PRESERVATIVES	27	1,37%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	20	1,01%
3	VETERINARY HYGIENE	10	0,51%
11	PRESERVATIVES FOR LIQUID-COOLING AND PROCESSING SYSTEMS	9	0,46%
12	SLIMICIDES	4	0,20%
21	ANTIFOULING PRODUCTS	2	0,10%
5	DRINKING WATER DISINFECTANTS	2	0,10%
22	EMBALMING AND TAXIDERMIST FLUIDS	1	0,05%
6	PRESERVATIVES FOR PRODUCTS DURING STORAGE	1	0,05%
	ACTUAL TOTAL NUMBER OF AGENTS	1.978	100,00%

Les biocides : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

Les accidents impliquant des biocides de type 2 concernent surtout les adultes et s'expliquent par des erreurs de manipulation. Quant aux produits de type 1, les cas d'ingestions accidentelles de gels hydro-alcooliques chez l'enfant, expliquent la différence avec les adultes.

PRODUCT TYPE		ADULTS ¹	CHILDREN ²
18	INSECTICIDES, ACARICIDES AND PRODUCTS TO CONTROL OTHER ARTHROPODS, EXCLUDING PRODUCTS WHEN USED AS PESTICIDES	285 (27,48%)	288 (28,04%)
2	DISINFECTANTS AND ALGAECIDES NOT INTENDED FOR DIRECT APPLICATION TO HUMANS OR ANIMALS	353 (34,04%)	143 (13,92%)
1	HUMAN HYGIENE	129 (12,44%)	213 (20,74%)
14	RODENTICIDES	107 (10,32%)	157 (15,29%)
19	REPELLENTS AND ATTRACTANTS	33 (3,18%)	199 (19,38%)
8	WOOD PRESERVATIVES	61 (5,81%)	6 (0,58%)
4	FOOD AND FEED AREA	52 (5,01%)	9 (0,88%)
	FOREIGN BIOCIDES	14 (1,35%)	24 (2,34%)
10	CONSTRUCTION MATERIAL PRESERVATIVES	22 (2,12%)	5 (0,49%)
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	17 (1,64%)	7 (0,68%)
3	VETERINARY HYGIENE	8 (0,77%)	2 (0,19%)
11	PRESERVATIVES FOR LIQUID-COOLING AND PROCESSING SYSTEMS	9 (0,87%)	0 (0,0%)
12	SLIMICIDES	4 (0,39%)	0 (0,0%)
21	ANTIFOULING PRODUCTS	2 (0,19%)	0 (0,0%)
5	DRINKING WATER DISINFECTANTS	0 (0,0%)	2 (0,19%)
22	EMBALMING AND TAXIDERMIST FLUIDS	1 (0,10%)	0 (0,0%)
6	PRESERVATIVES FOR PRODUCTS DURING STORAGE	1 (0,10%)	0 (0,0%)
	ACTUAL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	1.037	1.027

¹ Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

² Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Organismes vivants (plantes champignons et animaux)

Cette catégorie compte 3.240 agents.

Dans cette catégorie, les plantes représentent le groupe le plus important (60%), suivi des animaux (29%), des champignons et moisissures (10%) et des micro-organismes (1%).

Organismes vivants : répartition des agents

PLANTAE	1.943	59,97%
ANIMALIA	944	29,14%
FUNGI	324	10,00%
MICROORGANISMS	29	0,90%
	3.240	100,00%

Organismes vivants : répartition des expositions chez l'adulte et chez l'enfant

	ADULTS ¹	CHILDREN ²
PLANTAE	537 (40,16%)	1.492 (72,82%)
ANIMALIA	672 (50,26%)	318 (15,52%)
FUNGI	107 (8,00%)	232 (11,32%)
MICROORGANISMS	22 (1,65%)	7 (0,34%)
ACTUEL TOTAL NUMBER OF VICTIMS	1.337	2.049

1 Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes adultes

2 Pourcentages calculés sur l'ensemble des victimes enfants

Les expositions aux animaux sont dans la quasi-totalité des cas des piqûres d'insectes.

En résumé, les produits en cause dans les accidents reflètent les produits les plus utilisés dans le public.

Deux facteurs principaux influencent le nombre d'appels au Centre Antipoisons pour un produit ou une catégorie de produit : le chiffre de vente (probabilité de contact) et la médiatisation (besoin d'information).

6.4. Circonstances des intoxications

	TYPE D'EXPOSITION	TOTAL	%
INTOXICATIONS VOLONTAIRES	CONDUITE SUICIDAIRE	4.992	10,39%
	COMPORTEMENT MALVEILLANT	143	0,30%
	ABUS	334	0,70%
	AUTRE INTOXICATION VOLONTAIRE	438	0,91%
INTOXICATIONS ACCIDENTELLES	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, SURDOSAGE	5.011	10,43%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, PRODUIT	2.601	5,41%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, VOIE	538	1,12%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, AUTRE	368	0,77%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, MOMENT D'ADMINISTRATION	347	0,72%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, PATIENT	309	0,64%
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, DATE DE PÉREMPTION	191	0,4%0
	ERREUR THÉRAPEUTIQUE, PRÉPARATION	24	0,05%
	EFFET INDÉSIRABLE	1.182	2,46%
	INTERACTION MÉDICAMENTEUSE	60	0,12%
	ALLAITEMENT	28	0,06%
	EXPOSITION ACCIDENTELLE, AUTRE	29.146	60,67%
	EXPOSITION PROFESSIONNELLE	959	2,00%
	POLLUTION INTÉRIEURE	417	0,87%
	POLLUTION EXTÉRIEURE	123	0,26%
	PRODUIT TRANSVASÉ	410	0,85%
	INCENDIE	17	0,04%
		CIRCONSTANCES INCONNUES	401
NON SPÉCIFIÉ		3	0,01%
TOTAL		48.042	100,00%

Les accidents chez le jeune enfant s'expliquent par un comportement d'exploration : avant quatre ans, l'enfant a tendance à porter les objets à la bouche. Le risque d'intoxication accidentelle ou de suffocation par ingestion de petits objets est élevé à cette période du développement.

Chez l'enfant, des erreurs thérapeutiques représentent 16% des accidents. Les erreurs de produits surviennent avec des conditionnements prêtant à confusion. De nombreux produits sont conditionnés en flacon compte-gouttes (huiles essentielles, e-liquide, anti-verrues, ...) et sont confondus avec des vitamines, des gouttes oculaires ou des gouttes nasales.

Les produits transvasés dans des conditions alimentaires (white-spirit dans un verre, liquide lave-glaces dans une bouteille d'eau minérale, fond javel dans une tasse, ...) restent la cause de beaucoup d'accidents évitables.

Chez l'adulte, les personnes âgées, handicapées, démentes constituent un groupe à risque d'ingestion accidentelle. Dans ce groupe également, des produits laissés en évidence sur un chariot ou une table de nuit entraînent parfois des ingestions accidentelles. Les problèmes de vue, de mémoire conduisent à des erreurs dans la prise de médicaments (produit, surdosage, ...). Un certain nombre d'erreurs thérapeutiques surviennent dans des institutions lors de la distribution de médicaments (erreur de patient).

Les accidents par ingestion de produits transvasés surviennent également chez l'adulte en particulier avec des produits ramenés du lieu de travail dans une bouteille d'eau ou autre. Les 410 cas enregistrés en 2018 ne représentent qu'une petite partie du nombre réel d'accidents : cette nouvelle catégorie est de création récente et a été sous-utilisée au début de l'année.

Le nombre d'appels pour erreurs thérapeutiques représentent 22% de l'ensemble des expositions accidentelles. Plus de la moitié des erreurs sont des surdosages. Chez l'enfant, les erreurs surviennent souvent par mauvaise utilisation des dispositifs doseurs (pipette à double ou triple graduation). Chez l'adulte, les appels concernent souvent la prise d'une double dose d'un médicament.

Les agents de type médicaments ont été regroupés suivant la classification ATC.

6.5. Cas mortels signalés

Deux cas mortels chez l'adulte ont été signalés. Il s'agissait dans les deux cas d'un suicide. Les produits utilisés étaient de l'acide chlorhydrique (esprit de sel) et un herbicide à base de chlormequat.

6.6. Intoxication chez l'animal

En 2018, le Centre Antipoisons a reçu 4.734 appels pour 5.214 animaux. Ces appels proviennent pour 38% de médecins vétérinaires et concernent surtout des animaux de compagnie, chiens (75%) et chats (16%).

Le tableau ci-dessous donne la distribution des agents en cause dans les intoxications chez l'animal. Les médicaments et les pesticides sont les deux premières causes d'intoxication chez l'animal. agents en cause dans les intoxications chez l'animal sont repris dans le tableau ci-dessous.

	CATEGORIES		%
MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES			
	HUMAN MEDICINES	1.287	26,29%
	VETERINARY MEDICINES	247	5,04%
	MEDICAL DEVICES	39	0,80%
	MEDICINAL PRODUCTS AND MEDICAL DEVICES-UNCATEGORISED/UNKNOWN	1	0,02%
PESTICIDES			
	BIOCIDAL PRODUCTS	844	17,24%
	PLANT PROTECTION AND PEST CONTROL PRODUCTS	237	4,84%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,02%

COSMETIC, FOOD, TOBACCO AND DAILY PRODUCTS			
	FOOD AND FOOD ADDITIVES	502	10,25%
	DAILY PRODUCTS	84	1,72%
	COSMETIC PRODUCTS	58	1,18%
	TOBACCO PRODUCTS, ELECTRONIC CIGARETTES/MIXTURES AND SMOKELESS TOBACCO PRODUCTS.	22	0,45%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,02%
CHEMICAL PRODUCTS			
	CLEANING, CARE AND MAINTENANCE PRODUCTS (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	164	3,35%
	PRODUCTS FOR TECHNICAL APPLIANCES AND PROCESSES	124	2,53%
	DETERGENTS AND AUXILIARIES FOR LAUNDRY AND DISHWASHING (EXCLUDES BIOCIDAL PRODUCTS)	80	1,63%
	PAINTS, COATINGS AND VARNISHES	59	1,21%
	FUELS	56	1,14%
	CONSTRUCTION MATERIALS	32	0,65%
	ADHESIVES AND SEALANTS	23	0,47%
	HOUSEHOLD CHEMICALS	23	0,47%
	INKS, TONERS AND RELATED PRINTING MATERIALS	14	0,29%
	AIR FRESHENER PRODUCTS, FRAGRANCES AND SIMILAR	3	0,06%
	ART, WRITING AND OFFICE MATERIALS	2	0,04%
	CHEMICAL PRODUCTS-UNDEFINED/UNKNOWN USE (HOUSEHOLD CHEMICALS EXCLUDED)	2	0,04%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,02%
	PYROTECHNIC PRODUCTS	1	0,02%
	TATTOO INKS	1	0,02%
OTHER/UNKNOWN AGENTS			
	OTHER/UNKNOWN AGENTS	134	2,74%
PRODUCTS FOR PLANT CULTIVATION AND CARE			
	PRODUCTS FOR PLANT CULTIVATION AND CARE	127	2,59%
BORDERLINE PRODUCTS			
	BORDERLINE PRODUCTS	60	1,23%
PRODUCTS FOR ANIMALS (NON BIOCIDES, NON VETERINARY DRUGS)			
	PRODUCTS FOR ANIMALS (NON BIOCIDES, NON VETERINARY DRUGS)	28	0,57%
DRUGS OF ABUSE			
	DRUGS OF ABUSE	22	0,45%
NOT OTHERWISE SPECIFIED			
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	1	0,02%
WEAPONS AND RIOT CONTROL AGENTS			
	WEAPONS AND RIOT CONTROL AGENTS	1	0,02%
LIVING ORGANISMS			
	PLANTAE	513	10,48%
	ANIMALIA	67	1,37%
	FUNGI	45	0,92%
	MICROORGANISMS	5	0,10%





Depuis 2010, les cas impliquant des médicaments vétérinaires sont transmis à l'Agence Fédérale des Médicaments et produits de Santé (AFMPS).

Parmi les pesticides, ce sont les biocides qui sont le plus souvent en cause.

Le tableau ci-dessous donne la distribution des agents de type biocides. Les rodenticides, produits utilisés dans la lutte contre les rongeurs sont la première cause d'intoxication par biocide chez l'animal. Ces produits doivent être posés sur le sol et se trouvent donc souvent à la portée des chiens aussi bien dans les espaces publics qu'à domicile. Alors que les raticides anticoagulants étaient jusqu'à présent quasiment seuls en cause dans les intoxications chez l'animal, il faut à présent tenir compte de la présence sur le marché de raticides à base de chloralose, un agent convulsivant. Dans la catégorie des rodenticides, les raticides à base de chloralose représentent 16% des produits en cause. Fin 2018 le Centre Antipoisons a émis une alerte à l'attention des vétérinaires via le compendium vétérinaire CBIP Vet <https://www.vetcompendium.be/fr/node/5389>.

Une rubrique à ce sujet a également été publiée sur le site web du Centre Antipoisons.

PRODUCT TYPE		AGENTS	%
14	RODENTICIDES	533	63,15%
18	INSECTICIDES, ACARICIDES AND PRODUCTS TO CONTROL OTHER ARTHROPODS, EXCLUDING PRODUCTS WHEN USED AS PESTICIDES	234	27,73%
19	REPELLENTS AND ATTRACTANTS	31	3,67%
2	DISINFECTANTS AND ALGAECIDES NOT INTENDED FOR DIRECT APPLICATION TO HUMANS OR ANIMALS	30	3,55%
10	CONSTRUCTION MATERIAL PRESERVATIVES	13	1,54%
4	FOOD AND FEED AREA	5	0,59%
	NOT OTHERWISE SPECIFIED	4	0,47%
	FOREIGN BIOCIDES	4	0,47%
8	WOOD PRESERVATIVES	4	0,47%
10	HUMAN HYGIENE	2	0,24%
	MOLLUSCICIDES, VERMICIDES AND PRODUCTS TO CONTROL OTHER INVERTEBRATES	1	0,12%
3	VETERINARY HYGIENE	1	0,12%

Les insecticides à usage domestique, les boîtes anti-fourmis disposées sur le sol, sont la deuxième cause d'exposition aux biocides chez l'animal. L'ingestion de boîte anti-fourmis n'entraîne en général pas de risque d'intoxication.

Le comportement du chien, enclin à engloutir rapidement de grandes quantités d'un produit laissé à sa portée, l'expose particulièrement au risque d'intoxication.

Les chats ont un métabolisme particulier qui les rend très sensibles à certains toxiques comme le paracétamol : leur foie a une faible capacité de glucuronidation et leurs globules rouges sont très sensibles aux agents oxydants. La dose toxique de paracétamol est quinze fois plus basse chez le chat que chez l'homme.

La perméthrine, couramment utilisée comme antiparasitaire chez le chien et comme insecticide à usage domestique, est très toxique pour le chat. La faible capacité de glucuronogonjugaison du chat le rend très sensible à la toxicité neurologique de la perméthrine. En 2018, 13 cas d'exposition de chez le chat à des antiparasitaires contenant de la perméthrine ont été enregistrés le plus souvent par utilisation chez le chat d'un antiparasitaire destiné au chien.

Le Centre a été consulté 31 fois pour une intoxication à évolution mortelle chez l'animal. Parmi les toxiques impliqués dans ces décès, on retrouve des pesticides dont cinq raticides, des plantes dont l'if (taxus) et deux antiparasitaire destiné au chien utilisé chez le chat.

Dans 9 cas le produit en cause dans le décès n'était pas connu et l'appel portait sur le type d'analyse à demander en fonction des symptômes.







ANTIDOTES DELIVRES PAR LE CENTRE

En 2018, le Centre Antipoisons a délivré 20 fois un antidote pour le traitement d'une intoxication aigue. Il s'agissait dans 9 cas de pralidoxime pour une intoxication aux organophosphorés. dans 7 cas de 4-méthylpyrazole pour une intoxication aux alcools toxiques et dans 4 cas d'anticorps antidigitaliques.

Les anticorps antidigitaliques sont à nouveau disponibles au Centre Antipoisons depuis janvier 2018 et peuvent être délivrés en conditionnement d'une ampoule au lieu d'une boîte de 12 ampoules.

Antidote INN	Nom commercial	Nbe de livraisons en 2018	Nbe de boîtes
Pralidoxime	Contrathion®	9 livraisons	79 boîtes
4-Methylpyrazole	Fomepizole®	7 livraisons	58 boîtes
Digitalis spécifique AB	Digifab®	4 livraisons	16 boîtes





8. DEMANDES D'INFORMATIONS

Parmi les appels traités par les médecins de la permanence, on compte 7.837 appels sans rapport avec un cas d'exposition.

TYPE DE QUESTION NON PRÉCISÉ	2.713
AUTRE INFORMATION	1.669
MÉDICAMENT, AUTRE	1.268
QUESTION PRÉVENTIVE (HORS MÉDICAMENT)	631
MÉDICAMENT, INTERACTION MÉDICAMENTEUSE	402
INFORMATION NE CONCERNANT PAS LE CENTRE ANTIPOISONS	374
ENSEIGNEMENT	192
INFORMATION SUR LES ANTIDOTES	154
MÉDICAMENT ET ALLAITEMENT	120
COMPOSITION/ANALYSE D'UN PRODUIT	83
MÉDICAMENT ET GROSSESSE	79
DEMANDE D'UN ANTIDOTE	56
IDENTIFICATION (PLANTE, MÉDICAMENT, CHAMPIGNONS, ...)	51
ALLAITEMENT AUTRE	33
QUESTIONS DE LA PRESSE	12
TOTAL	7.837

Ces demandes sont très variées : questions relatives au bon usage d'un médicament, au risque d'interactions avec d'autres médicaments, aux précautions à prendre pour manipuler un pesticide ou un produit dangereux, à la toxicité de certaines plantes etc. Nous nous efforçons d'orienter au mieux les personnes dont les questions ne concernent pas le Centre Antipoisons.

Les demandes nous parvenant par courriel sont également traitées mais seules les demandes non urgentes sont acceptées. Le destinataire reçoit systématiquement un message l'invitant à former le numéro d'urgence en cas d'accident.

Les demandes de composition de produit concernent souvent des médicaments sur le marché à l'étranger pour lesquels l'appelant recherche l'équivalent en Belgique. Le Centre reçoit aussi des demandes d'information de la part de Centres Antipoisons étrangers confrontés à un cas d'intoxication par un produit belge.





ACTIVITES DIVERSES

9.1. Projets et études

Registre des intoxications au monoxyde de carbone

Depuis 1995 le Centre Antipoisons gère, à la demande du Ministère de la Santé (devenu le SPF Santé), le registre national des intoxications au monoxyde de carbone. Ce registre est basé sur la collaboration volontaire des services d'urgence qui remplissent un questionnaire pour chaque patient admis pour intoxication au CO.

Les données recueillies font l'objet d'un rapport séparé disponible sur le site web du Centre.

Dr M. Fortuin

Pharmacovigilance – Médicaments à usage humain

Depuis 2001, une convention entre le Centre et l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) prévoit la transmission à l'Agence de tous les cas d'effets indésirables dus aux médicaments pour lesquels il y a eu un appel au Centre Antipoisons. Tous les mois les données sont transmises au responsable du département Vigilance de l'AFMPS et font également l'objet d'un rapport annuel.

Les cas transmis à l'Agence répondent toujours à la définition de l'effet indésirable en vigueur avant 2012, à savoir une réaction nocive et non voulue résultant de l'utilisation autorisée d'un médicament aux posologies normales.

Dr P Selway, Ph. J. Van Baelen

Pharmacovigilance- Médicaments à usage vétérinaire

Depuis 2010, une surveillance des appels pour les médicaments vétérinaires a été mise en place.

Les appels avec symptômes concernant une exposition chez l'homme ou l'animal à un produit à usage vétérinaire ainsi que les expositions chez l'animal à un médicament à usage humain sont pris en considération.

Les données recueillies sont transmises tous les mois à l'unité vétérinaire de l'AFMPS.

Dr P. Van de Sijpe

Toxicovigilance – mélanges dangereux

Une Convention mélange dangereux entre le Centre Antipoisons et le Service Maîtrise des Risques du SPF Santé (DG 5) a été reconduite. Le Centre a poursuivi l'analyse des appels reçus pour intoxications aiguës aux mélanges dangereux avec une attention particulière pour les produits corrosifs, les capsules de lessive, les liquides pour cigarettes électroniques et les produits à base d'hypochlorites.

Dr M. Mostin, Dr Geert Verstegen

Accidentologie - déboucheurs de canalisation

Le Centre Antipoisons prend part à l'étude financée par l'International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products (AISE) sur les circonstances des accidents domestiques impliquant des déboucheurs de canalisation.

Dr G. Verstegen



9.2. Congrès - Réunions internationales

Congres EAPCCT, Boekarest 23-25 mei:

Deelnemers : Dr M. Mostin, Apr J. Van Baelen, Apr J. Moens.

Poster "Is there an impact of www.poisoncentre.be and social media on the number and characteristics of calls to the Belgian Poison Centre?"

A-M Descamps, M. Mostin, W. Buylaet, D De Paepe, D. Vandijck

Poster "Severe irritation after collodion based wart remover ingestion in children"

J. Moens, M. Mostin.

Poster "Drug-induced hepatitis after exposure to NuvaRing® (etonogestrel/ethinyl estradiol vaginal ring) in patient with Gilbert's syndrome.

M. Mostin, J. Van Baelen, P. Selway, G. Versteegen.

International Forum on Quality and Safety in Healthcare :

Poster : "Assessment of the Belgian Centre and its impact on healthcare expenses"

A-M Descamps, P. De Paepe, W. Buylaert, M. Mostin, D. Vandijck.



10.

ACTIVITES DU SERVICE COMMUNICATION

Le Centre Antipoisons peut se féliciter de la fréquentation de son site internet, de sa présence sur les réseaux sociaux et dans les média en général.

La participation à certains évènements a permis de nombreuses rencontres avec le public.

En 2018, plus de trois millions de pages ont été consultées sur notre site web. Cela représente 2,4 millions de sessions et 2,1 millions de visiteurs. Plus que jamais, les mois d'été et en particulier le mois d'août se sont révélés particulièrement actifs. Ce sont les pages sur les piqûres de guêpes et d'abeilles, elles aussi très actives durant le bel été que nous avons connu, qui ont suscité le plus d'intérêt. De nouveaux articles sur le cannabis synthétique, les toxines marines, la pharmacie de voyage, le « slime », l'amiante, les médicaments à usage humain administrés aux animaux et les interactions aliments - médicaments ont également contribué au succès du site.

Période	Nombre d'utilisateurs	Nombre de sessions	Pages vues
Janvier	102.414	115.618	177.009
Février	94.142	107.065	161.728
Mars	110.218	125.260	188.384
Avril	133.318	151.405	217.064
Mai	153.560	173.950	253.365
Juin	163.787	186.186	253.846
Juillet	245.898	280.795	352.653
Août	382.168	439.808	537.017
Septembre	210.878	239.301	320.766
Octobre	177.579	199.334	289.904
Novembre	172.375	196.851	292.807
Décembre	180.944	203.017	284.745
TOTAL	2.127.281	2.418.590	3.329.288

En 2018, le Centre Antipoisons a diffusé six bulletins d'information (newsletters) auprès de 2.493 personnes. Chaque newsletter aborde deux sujets avec des liens vers le site web.

Quant aux média sociaux, la page Facebook a atteint 250.000 personnes. La page twitter compte 644 'Followers' et les tweets ont été lus par 292.168 personnes.

Dans le media

Kinderartsen waarschuwen voor ingeslikte kleine batterijen : “Het kan gruwelijk misgaan”
Het Belang van Limburg/Het Nieuwsblad (artikel 10/1/2018)

Kinderartsen waarschuwen voor ingeslikte batterijen
VTM (artikel/video - 10/1/2018)

Meer knoopbatterijtjes, meer kinderen die ze inslikken
Het Laatste Nieuws (artikel - 11/1/2018)

Le “Pods Challenge”, le nouveau jeu dangereux des ados
La Nouvelle Gazette (article - 15/1/2018)

Filmpjes van gevaarlijke hype verwijderd op sociale media
De Standaard (artikel - 19/1/2017)

Tide Pod Challenge : YouTube verwijderd filmpjes van mensen die wasmiddelpods eten
VRT-nieuws (artikel 19/1/2018)

Hoe slimme melders in uw badkamer uw leven kunnen redden
Livios (artikel - 22/1/2018)

Is het griep? Of een dodelijke CO-vergiftiging
De Morgen (artikel - 6/2/2018)

“Geen idee wie het is. Maar we zijn wel trots!”
Het Laatste Nieuws (artikel - 17/2/2018)

CO-vergiftiging : moet u een CO-melder plaatsen?
Gezondheid.be (artikel - 22/2/2018)

Meer gevallen van CO-vergiftiging door koude
VRT-journaal (reportage uitzending 19u - 2/3/2018)

Meer risico op CO-vergiftiging door aanhoudende kou
VRT-nieuws (interview middagnieuws - 2/3/2018)

Bejaard echtpaar sterft door CO-vergiftiging
Het Laatste Nieuws (artikel - 6/3/2018)

Nucléaire : les 5 choses à savoir sur l'iode
Le Soir (article - 6/3/2018)

Plus de 500 appels par an au Centre Antipoisons concernant les huilles essentielles : attention danger
Sudinfo (article - 8/3/2018)

Chaque jour, le Centre Antipoisons reçoit 150 appels
RTBF (article - 13/3/2018)

Chaque jour, le Centre Antipoisons reçoit 150 appels
RTBF (interview - 13/3/2018)

‘Help, vergif!’
Gezinsbond (Brieven aan Jonge Ouders) - (artikel - maart 2017)

Hoe betrouwbaar is je rum-cola? “De belangrijkste rape drug is en blijft alcohol”
De Morgen (artikel - 20/3/2018)

Paracétamol : un pharmacien sur quatre conseille une dose à risque
E-santé (article - 21/3/2018)

Cet éléphant est-il adapte de la cigarette?
Le Matin (article - 29/3/2018)

“Geen cola, wel ontsmettingsmiddel”
Het Laatste Nieuws (artikel - 30/3/2018)

Boissons énergisantes : inquiétude
La Nouvelle Gazette (article - 1/4/2018)

900 C'est le nombre d'accidents...
Cine-Tele-Revue (article - 5/4/2018)

Boissons énergisantes mieux contrôlées : De Block refuse!
La Nouvelle Gazette (article - 6/4/2018)

Deze planten zijn gevaarlijk voor honden en katten
De Standaard (artikel - 6/4/2018)

Daar is de lente, daar zijn de giftige planten : opletten geblazen voor baasjes
Het Nieuwsblad (artikel - 6/4/2018)

Mons : des savons vegans et zéro déchet, via un crowdfunding
La Province (article - 10/4/2018)

Que faire en cas de piquûre
Sudinfo (article - 22/4/2018)

Des chiens brûlés aux pattes dans un parc d'Evere
La Capitale (article - 23/4/2018)

Le muguet, un poison pour l'homme et les animaux
RTBF (article - 30/4/2018)

Vader overleden kleuter (4) vraagt meer aandacht voor CO-vergiftiging : "Nest in schouw kost dochter het leven"
Het Laatste Nieuws (artikel - 30/4/2018)

Méfiez-vous du muguet, il peut être dangereux pour la santé!
La Libre Belgique (article - 1/5/2018)

Le slime, un jeu qui peut être dangereux
Sudinfo (article - 4/5/2018)

Alerte au slime artisanal, le nouveau phénomène des cours de récré
La Dernière Heure (article - 4/5/2018)

Le slime, un jeu qui peut être dangereux
Sudinfo (article - 4/5/2018)

Politie onderzoekt gif aan Kasteellaan
Het Laatste Nieuws (artikel - 4/5/2018)

"Geef kat of hond nooit dafalgan"
VTM-nieuws (video - 5/5/2018)

Antigifcentrum waarschuwt : "Geef Max of Minoes nooit Dafalgan"
Het Belang van Limburg (artikel - 5/5/2028)

Antigifcentrum waarschuwt : "Geef hond of kat nooit Dafalgan of Nurofen"
Het Laatste Nieuws (artikel - 5/5/2018)

Antigifcentrum waarschuwt : "Geef geen dafalgan of asperine aan uw huisdier"
Het Nieuwsblad (artikel - 5/5/2018)

"Let op voor slijm : het kan giftig zijn"
Het Laatste Nieuws (artikel - 17/5/2018)

Sensibilisation dans l'enseignement professionnel
Sudinfo (article - 21/5/2018)

12.000 accidents liés aux produits ménagers
La Nouvelle Gazette (article - 21/5/2018)

Le 112 : le grand oublié des numéros de secours
Les Frontaliers (GD Luxembourg) - (article - 22/5/2018)

Poudre à lessiver, produit vaisselle, détergent... Les produits ménagers sont à l'origine de nombreux accidents domestiques chez les adultes
RTL (article - 23/5/2018)

Charleroi : six ponts de ravitaillement d'urgence...
La Dernière Heure (article - 28/5/2018)

Des produits antilimaces qui peuvent être mortels
La Libre Belgique (article - 28/5/2018)

Gare aux poils urticants des chenilles processionnaires
Le Figaro (article - 1/6/2018)

Le Centre Antipoisons davantage sollicité
7sur7 (article - 13/6/2018)

Le Centre Antipoisons a reçu 157 appels par jour en moyenne en 2017
Metrotime (article - 13/6/2018)

Le Centre Antipoisons a reçu 157 appels par jour en moyenne en 2017
RTL (article - 13/6/2018)

157 appels par jour au Centre Antipoisons
Sudpresse (article - 13/6/2018)

Le Centre Antipoisons a reçu 157 appels par jour en moyenne en 2017
Sudinfo (article - 13/6/2018)

Interview over jaarcijfers 2017
Joe FM/Q Music (interview - 13/6/2018)

Centre Antipoisons erhielt 500 Notrufe aus Luxemburg
L'essentiel.lu (article - 14/6/2018)

Près de 500 appels passés au Centre Antipoisons
L'essentiel.lu (article - 14/6/2018)

157 mensen bellen dagelijks het Antigifcentrum : met deze tip vermijd je veel problemen
Het Nieuwsblad (artikel - 14/6/2018)

Antigifcentrum : 'Enkel tijdens dioxinecrisis meer oproepen gekregen'
De Standaard (artikel - 14/6/2018)

Bescherm jezelf tijdens gebruik gewasbeschermingsmiddelen
Landbouwleven.be (artikel - 15/6/2018)

Rechter spelt druggebruiker de les : "U hebt een dochter"
Het Laatste Nieuws (artikel - 19/6/2018)

Slijm kan gevaarlijk zijn
VTM Het Nieuws (video TV-nieuws - 22/6/2018 (19u.))

Antigifcentrum waarschuwt voor speelgoedslim
VRT Journaal (video TV-nieuws - 22/6/2018 (19u.))

Antigifcentrum waarschuwt : "Pas op met zelfgemaakt Slime!"
VRT-NWS (artikel en radio-interview - 22/6/2018)

Slijmspeelgoed is nieuwste rage, maar niet zonder gevaar
Het Laatste Nieuws (artikel - 22/6/2018)

Antigifcentrum waarschuwt voor zelfgemaakt slijm : "Kan brandwonden veroorzaken"
Gazet van Antwerpen/Het Nieuwsblad (artikel - 22/6/2018)

Antigifcentrum waarschuwt : "Let op voor brandwonden door slime"
De Standaard (artikel - 22/6/2018)

Vous fabriquez votre propre slime? Prudence!
L'Avenir (article - 22/6/2018)

Prudence lors de la fabrication maison du slime
Le Vif (article - 22/6/2018)

Sylvothérapie : attention, faire des câlins aux arbres peut être dangereux!
Femme Actuelle (article - 9/7/2018)

Viroinval : elle donne de l'éthanol au bébé au lieu du Dafalgan
La Nouvelle Gazette/Sud Info (article - 12/7/2018)

Zomerse beestjes en hun beten, steken en prikken : dit is wat je kan doen
VRT Nieuws (artikel - 16/7/2018)

Insectes : l'été de tous les dangers!
La Nouvelle Gazette (article - 18/7/2018)

Wat te doen bij een kwallenbeet?
De Standaard (artikel - 24/7/2018)

Geer : le botulisme a tué 200 oiseaux de la réserve
Nord Eclair (article - 1/8/2018)

Hoe kan je iemand helpen bij een zuuraanval?
VRT Nieuws (artikel - 1/8/2018)

Veel clicks voor wespen bij Antigifcentrum
Q Music - Joe FM (uitzending 2/8/2018)

Produits de piscine, granulés anti-limaces... Ces risques d'intoxication qui guettent en saison estivale
La Libre Belgique (article - 3/8/2018)

En juillet et août, les appels sont les plus nombreux pour le Centre Antipoisons
La Dernière Heure (article - 3/8/2018)

Rabarberbladeren zijn giftig
VRT Nieuws (uitzending radio - 3/8/2018)

070/245.245 : un numéro à garder en tête
7sur7 (article - 12/8/2018)

conseils pour vous faciliter la vie...et celle de votre enfant
Le Ligueur (article - édition 2018-2019)

Le Centre Antipoisons : une mission rentable
Le Pharmacien (article - 20/8/2018)

De reuzenberenklauw : wat is dat en waarom is het zo gevaarlijk?
Het Laatste Nieuws (artikel - 21/8/2018)

Antigifcentrum waarschuwt : meer CO-vergiftigingen bij onveilige verwarmingstoestellen
Het Laatste Nieuws (artikel - 30/8/2018)

Lieven Van Gils bijna onherkenbaar na wespensteek
Radio 2 (artikel - 3/9/2018)

Stichting Brandwonden waarschuwt : "Zelfgemaakte slime kan brandwonden veroorzaken"
Het Nieuwsblad (artikel - 4/9/2018)

Attention aux tatouages temporaires au henné noir!
Afrik.com (article - 5/9/2018)

Ces enfants qui avalent du cannabis par accident : de plus en plus de cas dans certaines régions
Sudinfo (article - 8/9/2018)

Nos enfants s'empoisonnent à l'école : 374 appels au centre antipoisons
La Dernière Heure (article - 13/9/2018)

Scholen bellen twee keer per dag Antigifcentrum
Het Laatste Nieuws (artikel - 14/9/2018)

Ingestion de piles boutons : comment protéger les enfants?
L'Indépendant (article - 28/9/2018)

Les nouvelles mesures pour un meilleur accès aux soins
Gouvernement.lu (article - 2/10/2018)

Votre enfant a avalé une pile? "C'est toujours une urgence médicale"
RTL-5 minutes.lu (article - 5/10/2018)

Deze paddenstoelen zijn erg giftig
VTM Nieuws (uitzending om 19 uur - 18/10/2018)

Oproepen bij Antigifcentrum voor paddenstoelen
Q Music - Joe FM (interview nieuws om 18 uur - 18/10/2018)

Stop aub met paddenstoelen op te eten : al 285 oproepen bij Antigifcentrum
Het Laatste Nieuws (artikel - 18/10/2018)

Opletten voor stille doder
Radio 2 Limburg (uitzending om 18u30 en volgende - 18/10/2018)

Paddenstoelen plukken verboden
De Standaard (artikel - 22/10/2018)

Drie paddenstoelenplukkers op heterdaad betrapt
Het Nieuwsblad (artikel - 23/10/2018)

Een goed onderhouden verwarmingsketel kan mensenlevens redden
VRT NWS (uitzending Het Journaal 19u. - 24/10/2018)

L'article à lire pour ne pas s'empoisonner avec les huiles essentielles
FranceInfo (article - 25/10/2018)

Logement : attention aux intoxications au CO!
BX1 (reportage - 2/11/2018)

Conseils conso : le carburant qui stagne dans le réservoir, bon ou mauvais?
La Dernière Heure (article - 4/11/2018)

Na de 'ploetermoeder' : hier komt de 'loedermoeder'. "Ik roep soms tegen mijn kind"
Het Nieuwsblad (artikel - 14/11/2018)

'Zout is meer toxisch dan glyfosaat'
De Standaard (artikel - 15/11/2018)

Zout of glyfosaat : welke stof is het meest toxisch?
Vilt.be (artikel - 15/11/2016)

Intoxiquée mortellement au monoxyde de carbone dans un camion de cuisine de rue
Le Soleil (article - 21/11/2018)

Les plantes dangereuses à éviter à la maison
E-santé.fr (article - 7/12/2018)

Persoon bevangen door CO
Het Laatste Nieuws (artikel - 12/12/2018)

André (61) raakte in badkamer bevangen door CO, maar dankt leven aan alerte huisgenoot
Het Laatste Nieuws (artikel - 12/12/2018)

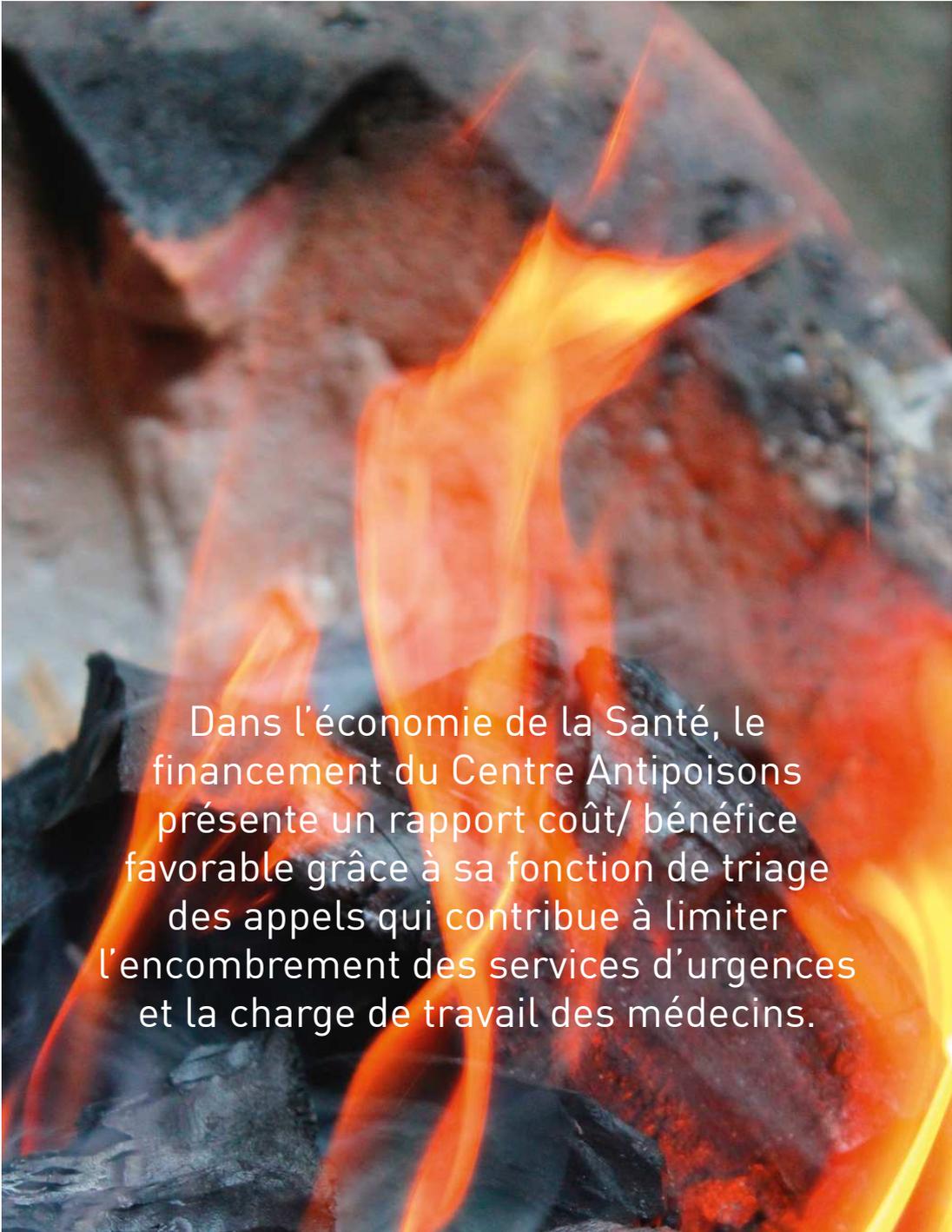
Huisgemaakte cosmetica kunnen niet tippen aan het echte werk
Test Aankoop (artikel - 12/12/2018)

320 millions à des oeuvres caritatives
Sudinfo (article 14/12/2018)

Décès d'un couple par intoxication au monoxyde de carbone : procès contre le chauffagiste
RTBF (article - 15/12/2018)

Ouverture à Liège du premier Lottery Shop de la Loterie Nationale...
Le Vif (article - 19/12/2018)

Comment éviter les dangers liés au CO, ce "tueur silencieux"?
RTL (article - 22/12/2018)



Dans l'économie de la Santé, le financement du Centre Antipoisons présente un rapport coût/ bénéfice favorable grâce à sa fonction de triage des appels qui contribue à limiter l'encombrement des services d'urgences et la charge de travail des médecins.

11.

CONCLUSIONS

L'année 2018 restera dans les annales comme l'année de l'abandon définitif des fiches papier et du passage à la saisie électronique des appels.

Le rapport annuel que vous avez en main est le fruit de cette transition et du recueil des données sous un nouveau format.

Le nombre d'appels reçus en 2018 a atteint un niveau rarement égalé. Nous nous estimons heureux d'avoir pu aider près de 60.000 personnes. Mais nous sommes également conscients de ce que cela représente comme stress supplémentaire pour les médecins et les pharmaciens de la permanence qui mettent un point d'honneur à aider avec rapidité et précision les appelants, qu'ils soient membres du public ou professionnels de la santé.

L'Europe s'impose de plus en plus dans le fonctionnement du Centre Antipoisons avec un impact considérable en terme d'investissements à prévoir. Trouver les ressources nécessaires est un défi de dimension. Garder le budget en équilibre passe par la réalisation d'un certain nombre de projets qui viennent s'ajouter aux missions de base.

En 2018 les nombreuses questions de la presse sont à mettre en rapport avec la publication de six bulletins (newsletters) et de l'activité soutenue du service communication : plus de trois millions de pages du site web ont été consultées, la page Facebook a touché près de 250.000 personnes et les tweets ont été vus par près de 300.000 utilisateurs.

N'oublions pas que les données recueillies jour après jour représentent non seulement une précieuse source d'information et d'expérience dans le domaine de la toxicologie mais sont également à la base d'une fonction de signal en cas de problème avec un produit ou une catégorie de produit. Cette fonction de toxicovigilance fait du Centre Antipoisons un acteur unique en santé publique.

Dr Martine Mostin et Madame Anne-Marie Descamps

12.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président: Pr Dr Alain DE WEVER, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
- Membres: Pr Dr Walter A.C. BUYLAERT, Emeritus Diensthoofd Spoedopname UZ Gent, Hoogleraar aan de Universiteit Gent.
- Mme Tine CATTOOR, Adviseur Productbeleid, VLARIP Projectleider essenscia
- Dr Frédéric COTTON, Chef de service Chimie Médicale, Hôpital Erasme ULB, Bruxelles
- Pr Em Dr Paul DAENENS, Emeritus aan de Katholieke Universiteit Leuven
- Mr Luc DIERCKX, Directeur administratif honoraire du Centre Antipoisons
- Pr Em Dr Alfred NOIRFALISSE, Professeur Emérite à l'Université de Liège.
- Mr Davy PERSOONS, Coordinator Animal Health, Pharma.be
- Mme Françoise VAN TIGGELEN, Secrétaire Générale de DETIC
- Pr Dr Arnold Jozef VLIETINCK, Emeritus Hoogleraar aan de Universiteit Antwerpen.
- Pr Ph Pierre WALLEMACQ, Chef du Laboratoire de Toxicologie à l'Université Catholique de Louvain.
- Représentant du Ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique:
- Mr Thierry ROISIN –Pharmacien - Responsable de la division vigilance AFMPS.
- Gestion journalière :
- Dr Martine MOSTIN, Directrice générale.
- Mme Anne-Marie DESCAMPS, Administratief directeur.